



## Textiles Awards

# Récompenser les meilleurs, sacrer les fidèles et fixer le cap pour l'envol du secteur

### A LA UNE

Banque mondiale - Tunisie  
Grands temps pour  
rééquilibrer la fiscalité  
des revenus du travail  
et du capital

### INTERVIEW

Textile, un projet  
pilote pour des jeans  
avec 0% eau, 0%  
pollution !

### DOSSIER

Du Chèque

### CULTURE

JTC 2024,  
une célébration du  
théâtre arabe et africain

# 38ème édition des Journées de l'Entreprise L'Entreprise et les Grands Changements Adaptation et Opportunités

Les 05, 06 et 07 décembre 2024, à Sousse

## WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

### ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

### RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

### RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

### PHOTOS

Anis MILI

### DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

### DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

### ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

### FINANCE

Mohamed El Ayed

**Prix :** 4,90 Dinars

**Abonnement annuel :** 200 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

### CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

# WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°215 du 28 Novembre 2024



Textiles Awards : **Récompenser les meilleurs, sacrer les fidèles et fixer le cap pour l'envol du secteur**

Chaque rêve commence avec un rêveur, voyez grand, jouez dans la cour des grands, nous citons là, la devise de Haithem Bouajila, président de la FTTH, qui ne se contente pas de rêver adoptant la posture de l'optimisme béat mais entreprend, réalise et avance.



Banque mondiale : **Grands temps pour rééquilibrer la fiscalité des revenus du travail et du capital**

Le tableau brossé par les experts internes et externes de la Banque Mondiale adossé sur des données livrées par différents organismes et institutions plaide en faveur d'une fiscalité équitable.



Mohsen Missaoui DG CETTEX : **« Nous lançons un projet pilote pour des jeans avec 0% eau, 0% pollution ! »**

Le CETTEX (Centre Technique du Textile en Tunisie), centre technique des textiles assiste et aide les entreprises à être plus compétitives. Il offre une assistance technique, la formation, l'expertise ainsi que les analyses laboratoires.



Le marché des dattes tunisiennes : **L'Italie, l'Allemagne et le Maroc dominant les exportations d'octobre 2024**

Les recettes des exportations des dattes tunisiennes ont connu, durant le premier mois de la campagne 2024/2025 ( octobre ) , une hausse de 82,9%, par rapport à la même période de l'année écoulée.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



« Star-Returning » de Lemi Ponifasio en première mondiale à Tunis:

**Un appel à redécouvrir les racines de l'humanité**

« Star-Returning », la dernière création du metteur en scène et chorégraphe samoan, Lemi Ponifasio, inaugurera, le 23 novembre, au Théâtre de l'Opéra, à la Cité de la culture Chedly Klibi, les Journées théâtrales de Carthage, en première mondiale.



**Toi prêter, moi fâché. Moi te contrôler, pour me prêter, toi fâché...Allons-nous tous couler ?**

J'ai passé le week-end avec la crise. J'ai pris de la récession au petit déjeuner, de la déflation au déjeuner. Au dîner j'ai savouré le FMI et couché avec les fonds souverains. Quelqu'un peut-il enfin m'expliquer de quoi il s'agit ?

# Hyundai Care Days .

En partenariat avec TotalEnergies.

Du 25 Novembre - 14 Décembre.



**10%**

Sur les Pièces de Rechanges  
et main d'oeuvre.

**15%**

Sur tous  
les filtres.

**15%**

Sur Lubrifiant  
Quartz.

Offres exclusives de Hyundai Tunisie.

Cadeaux Surprises.





## *Formation par alternance en Tunisie* L'université et l'entreprise, un mariage difficile ?

**Chaque rêve commence avec un rêveur, voyez grand, jouez dans la cour des grands ("Every dream begins with a dreamer, dream big, play big"), nous citons là, la devise de Haithem Bouajila, président de la FTTH (Fédération tunisienne du Textile-Habillement), qui ne se contente pas de rêver adoptant la posture de l'optimisme béat mais entreprend, réalise et avance. "Si mon équipe continue à me soutenir comme**

**elle le fait aujourd'hui et si nous sommes appuyés par notre gouvernement, je vous promets que dans 5 ans, nous doublerons le chiffre d'affaires du secteur des textiles".**

Déterminé, persévérant et ambitieux. C'est parce que doté de toutes ces qualités, que le président de la FTTH avec une équipe aussi engagée que lui, est en train de métamorphoser le secteur des textiles en Tunisie

anticipant les tendances et adoptant les meilleures pratiques. Vendredi 15 novembre, la FTTH crée l'événement de l'année en organisant la soirée des Textiles Awards (voir gagnants des prix dans article Awards) bravant par la consécration des succès et l'engagement dans la création de valeur, la morosité du contexte et le climat délétère dans lequel évolue, de nos jours, le secteur privé.

“Notre secteur est en constante évolution sur les volets technologique, environnemental et social. Les Textiles Awards est un événement que nous organisons pour la première fois. Un évènement à travers lequel, nous aimerions sacrer les succès de nos entreprises modèles, nos talents, nos jeunes dirigeants, les femmes dirigeantes, nos startups, nos jeunes créateurs, nos modèles d'excellence sociale et environnementale, et également nous voulons dire Merci du fond du cœur aux amis de la Tunisie qui vivent, investissent, emploient et y créent de la valeur depuis de très longues années” a déclaré Haithem Bouajila à l'ouverture de l'évènement rappelant ainsi, la célèbre citation de Winston Churchill : “Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne vous prenne par la gorge”.

**«Pensez grand et n'écoutez pas les gens qui vous disent que ce n'est pas réalisable. La vie est trop courte pour penser petit.»**

Le secteur des textiles, habillement et cuirs en Tunisie subit non sans résister, les crises économiques en Europe accusant sur les 10 derniers mois 2024, un recul de 5,4% de ses exportations. Le textile-habillement qui avait connu une

certaine prospérité depuis les années 90 n'a pas été épargné par les difficultés économiques et les changements politiques advenus en Tunisie depuis 2011. Il déploie aujourd'hui de grands efforts pour être dans l'air du temps en élaborant des stratégies de réactivité.

**«Notre secteur est en constante évolution sur les volets technologique, environnemental et social.»**

Pour Haithem Bouajila, la Tunisie dispose de tous les atouts pour récupérer du terrain, qu'il s'agisse des jeunes dirigeants innovants, créatifs et audacieux, de la main d'œuvre qualifiée ou des incitations fiscales. Reste que pour que le secteur améliore ses performances, le rôle de l'État est déterminant. Il ne s'agit pas autant d'accompagnement financier que d'allègement des procédures et d'harmonisation des réglementations.

Le président de la FTTH est optimiste : “Je fais confiance à M. Kamel Madouri Chef du gouvernement et à ses ministres. Nous sommes déterminés en tant que Fédération à aller de l'avant et à renforcer les performances du secteur. Nous sommes certains qu'avec l'appui

du gouvernement, nous pourrions faire plus et mieux”.

Pour le président de la FTTH, il n'est nullement question de renoncer au grand héritage du textile en Tunisie. Il l'a bien précisé dans son discours du vendredi : “Un héritage qui remonte aux années 1960 et qui s'est affirmé au fil des années jouant les premiers rôles dans la création de richesses, d'emplois et dans le développement socio-économique de notre cher pays. Un secteur qui continue à s'inspirer de ses fondateurs et de ses pionniers tels que Mongi Djilani, Mohamed Ali Darghouth, Hechmi Kooli, Abdelaziz Dahmani, Habib Miled, Lamine, Albert Madar, Béchir Saidane, Mohsen Ben Abdallah, Ibrahim Bouzouita dit Mabrouk, André et Gilbert Berrebbi, René Bouhnik, Hamadi Dimassi et bien d'autres grandes femmes et grands hommes inspirants, passionnés, patriotes et porteurs de grandes valeurs”.

**«Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne vous prenne par la gorge.»**

Haithem Bouajila rappelle également les grandes figures tunisiennes de la mode internationale, dont feu, Azzedine Alaïa, prince de la couture qui a habillé de grandes stars du



## Monétique

**A fin septembre 2024, 121,2 millions d'opérations ont été effectuées par cartes bancaires, en Tunisie, mobilisant une enveloppe globale de l'ordre de 20,9 milliards de dinars (MD), en hausse de 8,1% en nombre de transactions et de 9,9% en valeur, par rapport à la même période de 2023, selon le bulletin sur « Les paiements en chiffres en Tunisie », publié mardi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).**

- Ces opérations, en nombre, ont servi pour le retrait d'argent (62%), en premier lieu, et le paiement (38%), en second lieu. En valeur le retrait représente 77% du total.
- La BCT a, également, fait état d'une baisse du nombre de cartes bancaires de 9,8%, à 6,36 millions de cartes, par rapport à fin 2023, contre un accroissement du nombre des DAB (distributeurs automatiques de billets), et des GAB (guichets automatiques de banque) de 2,5%, à 3.287 DAB/GAB.

cinéma et du Showbiz, Leila Menchari qui décorait les vitrines de la grande maison Hermès, Hédi Slimane directeur des collections chez Yves Saint Laurent ou encore Afef Jnifène grand mannequin star qui a défilé avec les plus grandes maisons de couture. La Tunisie n'est pas un pays consommateur seulement, précise-t-il, elle a également vu la naissance de grandes enseignes d'habillement tels Zen, HA, Exist, Sasio, Blue Island, Mabrouk et bien d'autres. Des enseignes qui déploient leurs ailes hors des frontières nationales ou le marché trop exigu ne peut absorber toutes leurs productions.

Près de 1500 entreprises évoluent dans le secteur des textiles offrant 155.000 emplois. L'activité contribue à hauteur de 20 % des exportations totales de l'industrie, dont 95 % destinées à l'Europe, classant la Tunisie au dixième rang des pays fournisseurs du continent européen.

**«L'avenir nous appartient et nous sommes capables de contribuer à la croissance et au bien-être de notre pays et nos compatriotes.»**

“Notre potentiel est beaucoup plus important assure M. Bouajila et nos ambitions plus grandes : “la Fédération Tunisienne de

Textile et Habillement souhaite fixer le cap des années à venir, dupliquer les situations de succès et accélérer les transitions écologiques, digitales, technologiques et booster le Mindset d'excellence et de distinction entrepreneuriales. Un Mindset qui s'appuie sur l'élévation de compétences, le partage des bonnes pratiques, sur la libération des initiatives et le dépassement des barrières mentales. Le tout en prônant une stratégie claire qui vise à se positionner sur les segments Premium, de Luxe et de Textile Technique à forte valeur ajoutée”. La FTTH est fermement engagée dans les nouvelles technologies et les nouvelles économie, celles verte et circulaire. Elle est aussi déterminée à améliorer ses scores dans l'investissement, l'emploi, l'exportation et les nouvelles énergies. “L'avenir nous appartient et nous sommes capables de contribuer à la croissance et au bien-être de notre pays et nos compatriotes”.

Léonard de Vinci ne disait-il pas : “Qui règle sa course sur une étoile, ne dévie pas” ? A la FTTH, la stratégie est claire et l'organisation qui va avec, les actions et les programmes fixés et la course a déjà démarré. Maintenant, il ne reste qu'à atteindre l'Etoile.

*Amel Belhadj Ali*



*Banque mondiale - Tunisie*

## Grands temps pour rééquilibrer la fiscalité des revenus du travail et du capital

***Un rapport peu reluisant que celui de la Banque mondiale sur l'Équité et l'efficacité du système fiscal Tunisien. Le tableau brossé par les experts internes et externes de la Banque Mondiale adossé sur des données livrées par***

***différents organismes et institutions plaide en faveur d'une fiscalité équitable.***

On y parle d'un déclin de la croissance économique associé à une baisse marquée des taux d'investissement et d'épargne,


en particulier après 2010, d'une baisse des investissements qui limite la capacité d'un pays à importer des technologies modernes et à les diffuser à un niveau national.

Les prix mondiaux favorables ont,



selon la Banque mondiale, œuvré à réduire le déficit commercial du pays de 3,4%, en revanche le déficit énergétique s'est creusé davantage représentant 62,9% du déficit, en raison, entre autres, d'une baisse continue de la production intérieure.

Rendons grâce aux artisans de l'article 13 qui ont décidé "que Les ressources naturelles appartiennent au peuple tunisien et que les accords d'investissement relatifs à ces ressources sont soumis à la commission spéciale de l'Assemblée des représentants du peuple". Du coup, le peuple qui n'a ni les moyens de prospector ou encore ceux d'extraire le pétrole du sous sol, ne peut pas en profiter ! (Sic)

 **«Le tableau brossé par les experts internes et externes de la Banque Mondiale adossé sur des données livrées par différents organismes et institutions plaide en faveur d'une fiscalité équitable.»**

Continuons donc à importer gaz, pétrole et même électricité aux prix forts ! Qu'à cela ne tienne, la Tunisie continuera à payer le prix de l'ignorance économique de prétendus politiciens conduisant,


depuis 2011, la vie publique comme des marins naviguant sans boussole !

Le plus grave dans la situation actuelle de la Tunisie est que, toujours selon l'analyse de la B.M, le ralentissement de l'économie s'étend sur le long terme d'autant plus "que La Tunisie continue de dépendre du financement souverain pour couvrir ses besoins de financement extérieur, alors que d'autres sources de financement sont soit inaccessibles (financement privé international) soit ne couvrant qu'une faible part des besoins de financement extérieur, comme c'est le cas des investissements directs étrangers (IDE), des flux de portefeuille et du compte de capital".

Le fait, pour l'État, de ne compter que sur les ressources nationales pour satisfaire ses besoins en financements, passés de 29,7% en 2019 à 51,5% en 2024, avec pour principal pourvoyeur la BCT "présente des risques pour la monnaie et la stabilité des prix... Au cours des 24 derniers mois jusqu'en mai 2024, l'exposition du secteur bancaire au budget de l'État a augmenté à un taux annuel de 30 %, tandis que le crédit à l'économie a diminué à un taux annuel de 3,8 %".

Sur un tout autre volet, relève la Banque Mondiale, la Tunisie collecte proportionnellement

plus de recettes fiscales que la plupart de ses pairs. "Les recettes fiscales ont augmenté plus vite que l'économie au cours des deux dernières décennies grâce à la croissance des impôts sur les personnes physiques alors que l'impôt sur les sociétés a diminué en proportion des recettes totales et du PIB, en raison de la réduction du taux d'imposition légal".

 **«Rééquilibrer la fiscalité entre les revenus du travail et du capital, tout en utilisant plus efficacement les impôts indirects, pourrait améliorer l'efficacité et l'équité du système fiscal tunisien.»**

***Trop d'impôts sur les personnes physiques !***

En revanche, l'impôt sur les sociétés a diminué en proportion des recettes totales et du PIB, en raison de la réduction du taux d'imposition légal. Cependant, la Banque mondiale estime que cette baisse n'a pas nécessairement stimulé l'investissement et l'emploi.

Parallèlement, des incitations fiscales plus ciblées, comme celles réduisant le coût de la main-d'œuvre pour les jeunes



## Tourisme et TRE

**Les recettes touristiques cumulées ont augmenté de 6,3%, à 6,6 milliards de dinars, à la date du 20 novembre 2024, d'après les indicateurs monétaires et financiers, publiées par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).**

Les revenus du travail ont enregistré, à leur tour, une évolution positive de 2,7%, pour se situer au niveau de 7 milliards de dinars, contre 6,8 milliards de dinars, une année auparavant.

Dans cette même tendance haussière, les services de la dette extérieure ont augmenté de près de 24%, dépassant les 13 milliards de dinars, à la date du 20 novembre courant.

Pour ce qui est des avoirs nets en devises, ils se sont maintenus presque inchangés, au niveau de 24,8 milliards de dinars, ce qui représente 112 jours d'importation.

S'agissant du volume global du refinancement, il a régressé de 12,9%, passant de 13,4 milliards de dinars, au 22 novembre 2023, à 11,7 milliards de dinars, actuellement.

entreprises innovantes, semblent plus efficaces. Les impôts indirects restent une source importante de revenus, mais ils pourraient être rendus plus transparents, équitables et ciblés pour limiter les externalités négatives.

La politique fiscale tunisienne a progressivement déplacé la charge de l'impôt direct du capital vers les revenus du travail. La charge fiscale sur les revenus du travail est alourdie par le rôle prépondérant des cotisations de sécurité sociale dans le système fiscal tunisien.

«Le plus grave dans la situation actuelle de la Tunisie est que, toujours selon l'analyse de la B.M, le ralentissement de l'économie s'étend sur le long terme.»

Bien que l'impôt sur le revenu des personnes physiques soit progressif, la charge fiscale sur les salaires est relativement élevée, même pour les revenus modestes (formels), en raison de la structure des cotisations de sécurité sociale et des déductions tout en rappelant que ce sont les chefs d'entreprises qui assurent toutes les charges qu'il s'agisse des impôts ou des cotisations sociales. Cela augmente le coût du travail pour

les employeurs, limitant ainsi leur incitation à recruter de la main-d'œuvre (formellement du moins) et réduisant la progressivité du système fiscal.

«La charge fiscale sur les revenus du travail est alourdie par le rôle prépondérant des cotisations de sécurité sociale dans le système fiscal tunisien.»

L'impôt sur le revenu du capital bénéficie de plusieurs avantages et exonérations sur diverses sources, ce qui réduit sa contribution aux recettes fiscales. En conséquence, le taux d'imposition effectif du travail en Tunisie est beaucoup plus élevé que celui du capital, un écart qui est le plus élevé parmi les pays en développement selon de nouvelles données. Ce taux d'imposition effectif plus élevé du travail par rapport au capital est susceptible d'alimenter les inégalités de revenus.

Rééquilibrer la fiscalité entre les revenus du travail et du capital, tout en utilisant plus efficacement les impôts indirects, pourrait améliorer l'efficacité et l'équité du système fiscal tunisien. La Tunisie pourrait également élargir la taxation des émissions de carbone pour éviter de perdre des recettes lorsque ses partenaires



commerciaux mettront en œuvre des taxes d'ajustement carbone, et pour internaliser efficacement les externalités négatives de la production.

*Pour la banque mondiale, il y a des mesures qui pourraient être envisagées pour améliorer les recettes fiscales tels :*

- **le renforcement des impôts fonciers** : cela permettrait de mieux capter la valeur des propriétés et de financer les services publics locaux.
- **l'introduction d'une taxe carbone** : une telle taxe pourrait encourager les pratiques écologiques et générer des revenus pour des projets durables.
- **la révision des exonérations et des taux réduits** : en particulier pour l'impôt sur le revenu du capital et l'impôt sur les sociétés, afin de rendre le système plus équitable ;
- **la réduction de l'imposition des revenus du travail pour les faibles revenus** : cela augmenterait le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu ;
- **l'augmentation de la progressivité de l'impôt sur le revenu** : cela garantit que les personnes

à revenu élevé contribuent proportionnellement plus ;

- **l'utilisation efficace de la fiscalité indirecte** : par exemple, en augmentant les taxes sur les produits nuisibles à la santé et à l'environnement, et en supprimant les taux réduits de TVA pour les biens de luxe;

En parallèle, il est crucial de renforcer l'administration fiscale pour élargir l'assiette fiscale et réduire l'informalité. L'utilisation des mégadonnées et l'amélioration des capacités informatiques peuvent jouer un rôle clé dans cette démarche. Un dialogue transparent et inclusif avec les citoyens, les travailleurs et le secteur privé serait également important pour assurer l'adhésion aux réformes et leur succès à long terme.

Ces mesures, si elles sont bien mises en œuvre, pourraient grandement contribuer à un système fiscal plus juste et plus efficace en Tunisie estiment les analystes de la Banque Mondiale.

A.B.A

*Source : Banque mondiale : Bulletin de conjoncture économique équité et efficacité du système fiscal Tunisien*

## Ligne de crédit

**Les conditions et modalités d'utilisation de la ligne de crédit italienne d'un montant de 55 millions d'euros (près de 182 millions de dinars), en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur privé tunisien" ont fait l'objet d'une note publiée le 19 novembre courant par la Banque Centrale de Tunisie.**

Cette ligne de crédit s'inscrit dans le cadre de la Convention Financière signée le 17 avril 2024 entre la BCT et la "Cassa Depositi e Prestiti" S.p.A, en application du Protocole d'Accord entre les gouvernements tunisien et italien.

L'Institut d'émission a précisé que cette ligne de crédit vise "à faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises du secteur privé tunisien au financement à des conditions qui lui sont favorables pour promouvoir les investissements et soutenir la croissance".

" Les secteurs éligibles au financement dans le cadre de cette ligne de crédit sont ceux de l'industrie (à l'exception de l'industrie de l'armement), de l'agriculture, de la pêche et de sylviculture, mais, aussi, des services (à l'exception des services financiers, commerciaux et touristiques) et des activités touristiques telles que l'agritourisme, les pensions familiales, les hôtels et les activités entrepreneuriales liées au tourisme éco-culturel".

# BRAND CONTENT

CONTENU DE MARQUE

**BH ASSURANCE**

## HORIZON

### 4 Conseils pour bien préparer votre retraite

La fin d'une carrière professionnelle, cela s'anticipe dès maintenant. Disposer d'une solide épargne, c'est capital en prévision de la retraite. Quel que soit votre profil d'épargnant, il est possible de souscrire à l'assurance Epargne Retraite Horizon de BH Assurance. Un complément de retraite adapté à tous les niveaux de vie avec des opportunités de cotisation pour fructifier son épargne par des placements financiers à un taux de rendement des plus avantageux.

Avec Epargne Retraite Horizon, vous pouvez commencer votre plan avec une prime périodique minimale de 50 DT par mois et bénéficier des avantages fiscaux à court et long terme. Le produit d'assurance vie Epargne Retraite Horizon de BH Assurance vous permet de bien fructifier votre épargne sur toute la durée du contrat et d'également de profiter de son rendement de profit.

مقتاتك

Commencez à épargner au plus tôt

Par définition, l'Epargne Retraite ne se constitue pas au tout dernier moment. Dans l'idéal, elle se prépare même sur le très long terme. Il n'est donc jamais trop tôt pour commencer à mettre régulièrement de l'argent de côté pour votre retraite.

**SMEDI**



Le Groupe SMEDI dont la société mère est SMEDI International (Service Médical International), est une société de services médicaux à capitaux privés fondée en 2007. Présente dans une dizaine de pays, SMEDI s'est imposée au cours de la dernière décennie comme un acteur professionnel et fiable dans les soins à l'étranger, offrant des services d'assistance, de facilitation et de conciergerie médicale en Afrique, au Moyen-Orient et probablement dans le monde.

SMEDI CARE est le leader en Tunisie et probablement en Afrique dans le domaine de l'assistance, de la facilitation et de la conciergerie médicale. L'entreprise assure des services qui rendent le parcours de soins des patients sans faute, réus-

(comme les centres de convalescence et les résidences pour seniors), la conception et la réalisation de structures hospitalières, ainsi que le tourisme et les voyages.

Le Groupe SMEDI comprend quatre sociétés principales : SMEDI Care, SMEDI Nursing et ses filiales, SMEDI Invest, et SAFAR Tourisme & Voyages. Il intervient dans plusieurs secteurs d'activité, notamment la gestion et l'optimisation des parcours de soins, la réalisation et l'exploitation de structures d'hébergement médicalisé.



**البنك التونسي**  
BANQUE DE TUNISIE

## Pack Aziz Fi Bledi

Vous êtes un tunisien résidant à l'étranger, et vous attendez de votre banque en Tunisie qu'elle vous offre des produits et services simples, pratiques et économiques? Découvrez le pack «Aziz fi bledi» pour gérer votre argent en toute tranquillité et avec des avantages tarifaires exceptionnels dont la gratuité des frais de virements reçus de l'étranger.

Le Pack «Aziz fi bledi», est une offre globale de produits et services composée de:

- Un accès BTNET.
- Un compte de dépôt optionnel.
- Une économie de 30% sur le tarif standard des produits et services du Pack
- La gratuité des frais de virements reçus de l'étranger
- La gratuité des frais de virements inter comptes
- La gratuité de vos retraits initiés par vos cartes sur tout le réseau BT
- Un accès à distance et sécurisé pour le suivi et la gestion de vos comptes via BTNET.
- Un financement de investissements en à des conditions privilégiées

Tarifation:

En choisissant le pack «Aziz fi bledi», vous profitez de la facturation économique comprenant:

- Les frais de tenue de compte
- Les cotisations à VISA ou MasterCard
- L'abonnement à BTNET

Comment souscrire

Pour souscrire au Pack «Aziz fi Bledi», il vous faut renseigner une fiche d'adhésion:

- Auprès de l'agence de Tunisie de votre pays

(\*) rattachées à vos comptes en devises et en dinars convertibles.

CONTENU RÉDACTIONNEL



*Mohsen Missaoui DG CETTEX*

# « Nous lançons un projet pilote pour des jeans avec 0% eau, 0% pollution ! »

**Le Cettex (Centre Technique du Textile en Tunisie), centre technique des textiles assiste et aide les entreprises à être plus compétitives. Il offre une assistance technique, la formation, l'expertise ainsi que les analyses laboratoires. Le Cettex abrite 3 laboratoires : un laboratoire toxicologique, un laboratoire des analyses physiques et un laboratoire des analyses fil.**

Entretien sur le rôle du Cettex, dans le développement du secteur des textile en Tunisie, avec Mohsen Missaoui, directeur général, rencontré en marge du Salon Ecomondo à Rimini en Italie.

**Quelle place occupe aujourd'hui le textile en tant que secteur potentiellement exportateur ?**

Le secteur du textile en Tunisie occupe une place très importante dans l'économie nationale. Il contribue à l'équilibre socio-économique par la création d'emplois, l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) et surtout par l'exportation. Il est le deuxième secteur exportateur en Tunisie, après l'industrie mécanique et électrique. Il représente 30% des

entreprises et 30% des emplois dans l'industrie manufacturière, avec environ 1500 entreprises employant 150.000 personnes.

### **Quel est l'apport du CETTEX dans le développement technologique du textile ?**

En matière d'innovation, de nouvelles technologies et de formation, le CETTEX joue un rôle crucial dans l'évolution du secteur. Le ministère de l'Industrie et de l'Énergie a mis en place une nouvelle stratégie industrielle et d'innovation pour 2035.

L'un des axes principaux de cette stratégie est d'améliorer la transition numérique et technologique de l'industrie tunisienne. Grâce à des structures comme le CETTEX, cette stratégie est en cours de mise en œuvre pour renforcer la compétitivité de nos entreprises. Pour nous, la compétitivité ne se résume pas à baisser les prix, mais à innover.

Récemment, nous avons mis en place un nouveau laboratoire, l'OpenLab, pour soutenir la transition numérique et écologique par les technologies. Ce laboratoire aide particulièrement les petites et moyennes entreprises à rester compétitives en fournissant des solutions adaptées et innovantes.

### **Comment se présente le partenariat entre le CETTEX et la FTTH ?**

Le partenariat entre la FTTH et le CETTEX est solide et évolue rapidement. Le CETTEX est un membre du conseil d'administration de la FTTH. Il travaille en étroite collaboration avec la Fédération pour améliorer la compétitivité des entreprises et offrir de nouveaux services au secteur textile, qui est dynamique et en constante demande de nouveautés.

Notre partenariat est axé sur des stratégies et des programmes avant-gardistes. S'agissant de l'impact environnemental, il faut savoir que le secteur textile est le deuxième plus polluant au monde après l'industrie pétrolière, consommant beaucoup de ressources naturelles, notamment l'eau.

Nos industriels ont investi dans des technologies de pointe pour réduire significativement la consommation d'eau et d'énergie, notamment par la mise en place de stations de traitement des eaux usées en circuit fermé. Ces efforts permettent de réduire le stress hydrique et l'empreinte carbone, positionnant ainsi notre secteur comme un leader écologique en prévision des nouvelles législations européennes sur l'empreinte carbone.

### **Qu'est ce qu'un Salon comme Ecomondo peut apporter au Cettex ?**

La participation du CETTEX à des salons technologiques vise à explorer de nouvelles pistes de coopération avec les fournisseurs de technologies, à établir des réseaux et à partager les meilleures pratiques et solutions écologiques. Ces participations permettent également de nouer des partenariats avec des fournisseurs de technologies et d'adopter des solutions écologiques dans nos procédés.

La Tunisie doit renforcer sa présence dans ces manifestations pour encourager davantage les industriels à adopter de nouvelles technologies. Une ligne de crédit pourrait aider les industriels à acquérir ces technologies, améliorant ainsi notre compétitivité.

### **Est-ce que vous considérez que la Tunisie profite comme il se doit de pareilles manifestations ?**

J'estime que nous devons encourager nos industriels à participer à pareils Salons, voir les nouveautés et les nouvelles solutions proposées pour être dans l'air du temps est important., L'innovation est devenue aujourd'hui un facteur important et pour être plus compétitifs, il faut

être plus innovants et adopter de nouvelles valeurs respectueuses de l'environnement, de l'équilibre climatique et du développement durable.

Les concurrents sont des géants asiatiques, donc notre plus est de s'orienter vers le green, ce qui correspond aux exigences du nouveau consommateur. Jusqu'ici, nous sommes bien positionnés : nous avons le savoir-faire, et la technologie. Nous travaillons par ailleurs à adapter nos cadres réglementaires aux exigences écologiques.

Le marché tunisien est trop exigü pour le potentiel d'un tissu entrepreneurial aussi performant que celui tunisien et qui est orienté principalement vers l'Europe, n'est-il pas grands temps de diversifier les marchés?

La Tunisie a signé des accords de libre-échange avec des zones comme la ZLECA et la COMESA, ce qui nous permettra d'accéder à des marchés importants dotés d'un grand potentiel.

Nous envisageons également une coopération triangulaire avec les pays africains pour pénétrer le marché américain, notamment dans le secteur du jean, qui est le deuxième marché mondial avec une valeur de 3,6 milliards de dollars. Une part de 3% de ce marché pourrait augmenter

la croissance économique de la Tunisie de 2 points.

Il est essentiel de développer davantage les partenariats avec l'Afrique subsaharienne pour accéder à ces marchés. Le ministère de l'Environnement, en coopération avec le ministère de l'Industrie et d'autres ministères, travaille à la mise en place d'un nouveau code de l'industrie dans le cadre du développement durable.

### **Sur quoi planche le CETTEX aujourd'hui ?**

Sur le jeans. La Tunisie, est le 4ème fournisseur de l'Union européenne en jeans avec une part de marché de 8,6% et elle est le premier fournisseur de l'UE en vêtements de travail.

Nous allons mettre en place un projet pilote destiné au jeans pour faire de la Tunisie un site incontournable dans tout ce qui est éco-denim.

Le projet pilote va se faire en partenariat avec un bailleur de fonds et notre objectif des jeans avec zéro consommation d'eau et zéro pollution.

Les industriels, chercheurs et opérateurs privés peuvent profiter de ce projet.

*Entretien conduit par Amel Belhadj Ali*



## Pétrole

La production nationale de pétrole brut s'est située à 1016 mille tonne(kt), à fin septembre 2024 enregistrant, ainsi, une baisse de 14% par rapport à la même période de l'année écoulée, selon le rapport sur la conjoncture énergétique pour septembre 2024, publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

Cette baisse a touché plusieurs champs à savoir : Ashtart (-26%), El Hajeb/Guebiba (-35%), Gherib (-33%), Maamoura (-87%), Baraka(37%), Halk el Manzel (-20%), Miskar(-20%), Hasdrubal (-11%), M.L.D (-15%), Cercina (-10%), Nawara (-9%) et Dorra (-29%).

Par contre, d'autres champs ont enregistré une augmentation de leur production. Il s'agit des champs Adam(+8%), Ouedzar (+19%), Bir Ben Tartar (+86%) , Sidi Litayem (+33%) et Ch.Essaïda (+14%).

Selon le rapport de l'observatoire, la moyenne journalière de la production de pétrole est passée de 33,9 mille barils/j à fin septembre 2023 à 29,2 mille barils/j à fin septembre 2024.

# MyBIATCorporate

Conçue avec vous, pour vous

— Pour ceux qui savent que la maîtrise est la clé de la réussite

MyBIATCorporate est la nouvelle offre digitale conçue **sur mesure** pour répondre aux besoins des entreprises et des Groupes d'affaires.

Parfaitement sécurisée, MyBIATCorporate est une offre évolutive continuellement enrichie par de nouvelles fonctionnalités inspirées aussi bien par notre clientèle Entreprises que par les meilleures pratiques internationales.

www.mybiat-corporate.tn



Disponible sur App Store, Playstore et Huawei AppGallery



Engagés  
avec vous







*Banque Centrale de Tunisie*

## Hausse des recettes touristiques et des transferts des tunisiens résidents à l'étranger

**Les recettes touristiques cumulées ont augmenté de 6,3%, à 6,6 milliards de dinars, à la date du 20 novembre 2024, d'après les indicateurs monétaires et financiers, publiés par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).**

Les revenus du travail ont enregistré, à leur tour, une évolution positive de 2,7%, pour

se situer au niveau de 7 milliards de dinars, contre 6,8 milliards de dinars, une année auparavant.

Dans cette même tendance haussière, les services de la dette extérieure ont augmenté de près de 24%, dépassant les 13 milliards de dinars, à la date du 20 novembre courant.

Pour ce qui est des avoirs nets

en devises, ils se sont maintenus presque inchangés, au niveau de 24,8 milliards de dinars, ce qui représente 112 jours d'importation.

S'agissant du volume global du refinancement, il a régressé de 12,9%, passant de 13,4 milliards de dinars, au 22 novembre 2023, à 11,7 milliards de dinars, actuellement.



## Le rapport de la Banque mondiale sur l'économie tunisienne résumé en 9 points

**Sur le journal économique de référence en Tunisie "Ecoweek", l'économiste Hechmi Alaya résume le diagnostic établi par la Banque mondiale sur la Tunisie intitulé "Équité et efficacité du système fiscal Tunisien", en 9 points :**

### **1. Défis économiques :**

« L'économie tunisienne fait face à des défis en raison de la sécheresse persistante,

d'une demande limitée et de conditions de financement restreintes. »

**2. Croissance révisée :** La croissance de 2024 a été amputée de moitié, passant de 2,4% dans les prévisions d'avril 2024 à 1,2% dans celles de novembre.

**3. Contexte de ralentissement :** « Le ralentissement actuel de

l'économie s'inscrit dans un contexte de baisse à long terme de la croissance, notamment après 2010. » La croissance économique de la Tunisie est sur une tendance baissière depuis les années 1970 et cette tendance va se poursuivre durant les années 2020.

**4. Déficit du compte courant :** « Des prix mondiaux plus favorables ont contribué à réduire le déficit du compte



## Affaire BFT

**Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) a décidé le 21 novembre 2024, de clôturer la procédure de recours en annulation relative à l'arbitrage concernant la Banque Franco-tunisienne (BFT), en faveur de l'Etat tunisien, a fait savoir samedi, le ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.**

Cette décision fait suite à la demande de l'Etat tunisien, qui a exprimé sa volonté spontanée de se conformer à la décision arbitrale et de suspendre l'application des intérêts légaux imposés sur les montants alloués pendant toute la durée de l'examen du recours en annulation, a précisé le ministère.

Ce succès a été obtenu grâce au travail mené par la Direction générale du contentieux de l'Etat, qui a assuré le suivi de toutes les étapes de ce litige, considéré comme le plus ancien différend arbitral porté devant le CIRDI.

Le centre avait rendu, le 22 décembre 2023, une décision arbitrale condamnant l'Etat tunisien à payer une indemnité de 1.106.573 dinars tunisiens, alors que les réclamations initiales de la partie adverse ont avoisiné les 37 milliards de dinars tunisiens.

courant, allégeant ainsi une partie de la pression sur le financement extérieur. »

Le déficit des transactions courantes devrait atterrir à -1,8 % du PIB en 2026 après -6,0 % en 2020-2021 et -8,7 % en 2022.

### 5. Ressources domestiques :

« La dépendance croissante de la Tunisie aux ressources domestiques pour combler le déficit de financement extérieur pourrait présenter des risques à moyen terme pour la stabilité de la monnaie et des prix. » Malgré cela, la BM prévoit la poursuite de la désinflation en 2025-2026.

### 6. Financement domestique

: « Le rôle croissant du financement domestique de la dette publique soulève des questions concernant l'effet d'éviction sur le secteur privé. » Compte tenu de l'aggravation des besoins de financement de l'État attendus, cet effet d'éviction devrait s'aggraver en 2025-2026.

### 7. Inflation :

« L'inflation ralentit progressivement, bien que demeurant au-dessus de la moyenne pré-Covid-19, en particulier pour les produits alimentaires, incitant le gouvernement à relever le salaire minimum garanti. »

**8. Budget de l'État :** « Le budget de l'État reste sous pression alors que la croissance modérée affecte les recettes fiscales. » Les recettes fiscales et les dépenses publiques atteindront un plus haut en 2024 (resp. 28,6 % et 34,8 % du PIB) qu'elles ne dépasseront pas en 2025-2026.

### 9. Perspectives économiques :

« En supposant que les conditions de sécheresse s'atténuent, nous prévoyons une reprise modérée de la croissance en 2024-25, mais les perspectives économiques restent incertaines. » Sans doute en raison de la dette qui reste élevée : 79,6 % du PIB en moyenne 2025-2026 contre 80,2 % du PIB en 2024.

**Conclusion :** « Bien que la Tunisie ait réussi à collecter un niveau relativement élevé de recettes fiscales, le système fiscal pourrait être plus équitable et plus efficace. » Tout cela pour aboutir à la conclusion qu'il faut introduire une taxe carbone pour équilibrer fiscalité des revenus et fiscalité du capital.

*Source : Ecoweek numéro 41*



## *Gouvernement*

# Des réformes pour optimiser les ressources non fiscales de l'État

Un conseil ministériel s'est tenu, jeudi, au Palais du gouvernement, à la Kasbah, sous la présidence du chef du gouvernement Kamel Maddouri. Ce conseil a été consacré à l'examen des moyens visant à améliorer la mobilisation des ressources propres de l'Etat au titre des recettes non fiscales, apprend-t-on d'un communiqué de la présidence du gouvernement.

Après délibération, le conseil a approuvé une série de mesures qui se présentent comme suit :

- Réviser le cadre législatif et réglementaire relatif aux pénalités, aux sanctions pécuniaires et aux redevances permanentes dont le montant est modique ;
- Harmoniser le cadre juridique relatif au domaine public maritime, notamment en ce qui concerne

les contrats d'occupation temporaire et les concessions ;

- Dresser un inventaire complet de tous les contrats et concessions se rapportant au domaine de l'Etat ;
- Faire disposer l'institution du chef du contentieux de l'État des ressources nécessaires aux fins de garantir l'efficacité de ses interventions et de lui permettre



## Comptes en devises

**Au cours des discussions de la loi de finances pour la gestion 2025, les députés ont examiné une proposition visant à faciliter l'ouverture de comptes en devises pour les citoyens résidant en Tunisie.**

Concrètement, les Tunisiens auraient désormais la possibilité d'ouvrir des comptes en devises auprès d'établissements bancaires agréés, sans avoir à solliciter une autorisation préalable de la Banque Centrale de Tunisie. Ces comptes pourraient être alimentés par des virements en provenance de l'étranger ou par l'allocation touristique annuelle.

Les députés estiment que cette réforme aurait un double avantage : elle simplifierait les transactions internationales pour les Tunisiens et générerait de nouvelles recettes pour l'État grâce à une taxe de 0,1% appliquée sur ces comptes.

Il est important de noter que cette mesure s'inscrit dans un contexte plus large de réformes économiques visant à renforcer la régulation des flux financiers.

d'accomplir au mieux les tâches qui lui sont dévolues.

- Accélérer les procédures administratives liées à la conclusion et au renouvellement des contrats de location et de vente de terres domaniales et œuvrer à identifier les solutions idoines pour régulariser la situation des exploitants de terres agricoles.

- Mettre en place un registre national informatisé dédié au suivi et au recouvrement des redevances prélevées au titre de ces contrats de concession.

- Renforcer l'interconnexion entre les différents ministères et structures impliqués dans le processus de recouvrement des créances publiques et numériser le processus afférent aux pénalités et aux sanctions financières.

Le Conseil a dressé un tableau des difficultés entravant la réalisation des taux de recouvrement escomptés ainsi que les hypothèses les plus importantes.

Dans ce contexte, il s'est penché sur l'examen des solutions appropriées permettant d'améliorer autant que possible le taux de contribution des ressources non fiscales et le rendre plus efficace dans le financement du budget de l'Etat.

Prenant la parole, le chef du gouvernement a souligné que l'appel du président de la République à l'autonomie et à une révolution législative sur des bases innovantes et solides nécessite de renforcer la gouvernance de gestion des différentes ressources publiques non fiscales.

Dans la perspective de consolider les ressources de l'Etat, le chef du gouvernement a mis l'accent sur la nécessité de renforcer le système de recouvrement des recettes du domaine de l'État.

Il s'agit, en l'occurrence, des recettes provenant des opérations d'exploitation, à titre de vente ou de location, des biens immobiliers ou mobiliers appartenant à l'État, des concessions et de l'occupation du domaine public ou celles prélevées dans le cadre de la valorisation du domaine forestier et du capital immobilier de l'État.

Dans la même perspective, il a donné ses instructions en vue d'optimiser l'exécution et le recouvrement des pénalités et sanctions financières, les décisions de justice et les sanctions administratives.

C'est un objectif, a-t-il dit, qui requiert la conjugaison des efforts des différents organismes publics.



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات  
Banque de Tunisie et des Emirats



## La croissance tunisienne prévue à 1,3 % en 2024 malgré des défis économiques majeurs

**L'économie tunisienne devrait se redresser au second semestre, portant la croissance à 1,3 % en 2024, selon un rapport publié récemment par Fitch Solutions, filiale du groupe Fitch, spécialisé dans les services d'information financière.**

La reprise du secteur agricole restera le principal moteur de l'accélération de la croissance à la fin de l'année courante, ajoute Fitch dans ce rapport intitulé «Tunisia risk report».

Cette accélération sera soutenue par le renforcement de l'activité touristique (en particulier au troisième trimestre 2024)

et l'amélioration de l'activité économique des principaux partenaires commerciaux de l'Europe. Ces facteurs soutiendront la consommation privée, les exportations de biens et de services et réduiront la demande d'importations de céréales.

Pour ce qui est de l'année



prochaine, "la hausse prévue des impôts entraînera un ralentissement de la croissance à 1 % en 2025. Il s'agit là d'une révision à la baisse par rapport aux estimations précédentes de 1,3 % et d'une prévision nettement « plus pessimiste » que l'objectif de 3,2 % escompté par le gouvernement", selon Fitch Solutions.

Le renforcement de l'activité économique dans l'UE (qui consomme 70% des exportations tunisiennes et accueille 80% de ses expatriés) donnera, certes, un coup de fouet à l'économie tunisienne. Néanmoins, Fitch estime que cet impact sera contrebalancé par plusieurs vents contraires.

Et de préciser que «le refus du gouvernement d'accepter les réformes proposées par le Fonds Monétaire International (FMI) empêchera le pays d'accéder à une aide étrangère importante qui contribuerait à alléger les pressions budgétaires et extérieures".

«Sans financement étranger supplémentaire, la consommation publique et les investissements publics et privés resteront limités, tandis que les réserves de change devront être rationnées»... En outre, "la dépendance du gouvernement à l'égard des sources nationales pour financer ses paiements budgétaires aura

un effet d'éviction sur le secteur privé", estime la filiale de Fitch Rating.

### **Les hausses des impôts maintiendront les pressions inflationnistes à un niveau élevé**

De plus, "les hausses d'impôts accentuent les pressions inflationnistes, réduisent les dépenses et découragent l'investissement". En ce qui concerne le budget 2025, Fitch Solutions a souligné que "les mesures visant à réviser à la hausse les impôts sur les revenus moyens à élevés ainsi que ceux sur les grandes entreprises et les banques soutiendront certes les recettes publiques en 2025.... mais maintiendront les pressions inflationnistes à un niveau élevé et continueront à éroder le pouvoir d'achat des ménages»...."Cela est de nature à affaiblir la croissance de la consommation privée".

Par ailleurs, la filiale de Fitch Ratings s'attend à ce que "la production d'huile d'olive dans l'Union européenne reprenne en 2025, ce qui fera baisser la demande pour les exportations d'huile d'olive tunisienne".

S'agissant du tourisme, Fitch estime que "la croissance du nombre de visiteurs étrangers devrait ralentir, ce qui pèsera sur les exportations de services".

## **Paiement mobile**

**A fin septembre 2024, le paiement mobile en nombre de transactions a été multiplié par 10, passant de 159 mille transactions, à fin septembre 2023 (pour un montant de 37,8 MD), à 1,6 million de transactions (d'une valeur de 232,7 MD), soit +6 fois.**

S'agissant du paiement électronique (E-paiement), la BCT a rapporté une hausse de 10,5% en nombre à 14,8 millions d'opérations et de 2,3% en valeur, à 908,9 MD.

Il convient de noter qu'on recense actuellement, en Tunisie, 1210 sites marchands actifs et 38,2 mille TPE.

Pour les paiements de proximité, la BCT a constaté une hausse de 14,1% en nombre à 31,3 millions d'opérations et de 11,2% en valeur à 3,96 milliards de dinars.



## 38ème édition des Journées de l'Entreprise

# Adaptation et Opportunités face aux Grands Changements



**La 38ème édition des Journées de l'Entreprise, événement annuel de l'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE) se tiendra, du 5 au 7 décembre à Sousse, sous le thème « L'Entreprises et les Grands changements : Adaptation et Opportunités ».**

Au programme figure une session spéciale sur « L'Adaptation à la Nouvelle Réglementation des chèques » qui permettra de discuter des solutions envisageables pour s'adapter à l'amendement du code de commerce notamment en matière de chèques et la mise en place et le développement de

solutions alternatives, selon le draft de cette édition.

Les panélistes discuteront également de « L'Adaptation Aux Changements Géopolitiques : Enjeux Et Défis », un panel qui devrait porter sur les opportunités offertes par les changements géopolitiques aux entreprises et les moyens efficaces d'adaptation aux transformations qui se profilent, outre la « Réglementation du Travail : Comment s'adapter efficacement aux mutations ? ».

L'IACE a rappelé que les entreprises naviguent, aujourd'hui, dans un contexte

en perpétuelle mutation, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Elles doivent non seulement s'adapter à des réglementations de plus en plus complexes, mais aussi exploiter l'émergence de nouvelles technologies, tout en saisissant ces mutations comme des leviers de transformation stratégique.

Des changements externes, tels que l'avènement d'un nouveau paysage géopolitique, le changement climatique ou l'adoption accélérée des outils de l'IA, exigent la mise en place de nouvelles pratiques et plans d'actions.

Par ailleurs, les changements intervenus ou en cours à l'échelle nationale, notamment sur le plan réglementaire (réglementations commerciales et de travail), traduisent une nouvelle approche économique.

L'enjeu est désormais de savoir comment s'adapter avec agilité à ces transformations tout en les exploitant comme catalyseurs pour accélérer le développement et la croissance des entreprises.



*Ecomondo 2024*

# un tremplin pour les entreprises tunisiennes vers l'économie verte ?

**Le nombre de visiteurs internationaux représente un indicateur important de fréquentation dans les salons professionnels. Pour le groupe MIDA mandaté par "Italian Exhibition Group" la tâche consiste à fournir l'assistance aux entreprises et aux institutions africaines intéressées par la participation aux grands Salons professionnels organisés en Italie.**

*Le point sur la présence tunisienne à Ecomondo, le plus grand Salon européen dédié à l'économie verte avec Amira Moussa, Chef de projet au groupe MIDA :*

**En tant qu'organisateur de la participation d'acteurs économiques africains à Ecomondo, comment évaluez-vous vos réalisations ?**

Pour l'édition Ecomondo 2024, nous avons organisé la

participation d'une délégation qui se compose de Tunisiens principalement, Marocains, Sénégalais, Ivoiriens et Congolais. Un Camerounais de haut niveau y participe aussi. Soit plus d'une centaine de participants.

**Combien y a-t-il de Tunisiens représentant le secteur privé ?**

17 entreprises dont Warda, Sicam, le "Passage" qui fait partie

du groupe Poulina, la Connect est aussi bien représentée à Ecomondo.

### **Que proposez-vous aux entreprises intéressées par le Salon ?**

Nous leur offrons, comme il est de tradition dans nombre de salons internationaux, une prise en charge de trois nuitées avec des transferts assurés et bien sûr l'accès à une plateforme sur laquelle nous les inscrivons et à travers laquelle, ils peuvent entrer en contact avec leurs vis-à-vis étrangers pour des B to B. Nous mettons également à disposition un interprète.

### **Que peut offrir un Salon tel qu'Ecomondo à ces industriels ?**

Ils peuvent bien évidemment réaliser des projets de partenariat en Tunisie. Le Salon leur offre comme attendu, l'opportunité de découvrir les dernières technologies environnementales.

Vous savez que le traitement des déchets et l'économie verte sont devenues des priorités dans notre pays et beaucoup d'opérateurs privés veulent se positionner dans ces secteurs, principalement ceux évoluant dans les secteurs des textiles et de l'agroalimentaire.

Le recyclage des eaux usées

est indispensable à l'industrie des textiles dans les conditions climatiques présentes. Ecomondo offre aux textiliens mais aussi aux autres industriels l'occasion de s'informer sur les dernières innovations et d'en équiper leurs usines. Il offre au même titre à nos industriels, un espace de rencontre et d'échange.

C'est un événement international majeur en Europe et dans le bassin méditerranéen où on fait montre de toutes les technologies, services et solutions industrielles liés à l'économie verte et circulaire. Ils peuvent y trouver des solutions et des technologies environnementales, couvrant des domaines tels que la gestion de l'eau, l'élimination des déchets, les textiles, la bioénergie, la gestion et la protection des sols, les transports, l'agriculture etc.

Pour les délégations africaines, outre la gratuité de la prise en charge, nous offrons également des stands gratuits, cela entre dans le cadre du renforcement de la présence africaine à Ecomondo. Des représentants du CITET du CETTEX, d'ECOPARC, ont cette année participé à Ecomondo, ils ont été accompagnés par des chercheurs.

### **Qui finance les opérations de promotion d'Ecomondo ?**

MIDA est un groupe qui existe en Tunisie depuis 1996, nous

sommes le "Regional advisor d'Italian Exhibition Group" (IEG) qui organise Ecomondo depuis 26 ans. A ce titre, sommes mandatés pour organiser les participations de délégations africaines représentant les secteurs public et privé.

### **Combien de Salons organise IEG par an ?**

Il y a Ecomondo organisé au mois de novembre et Key Energie au mois de mars. Pour précision, jusqu'en 2022, ils étaient organisés ensemble mais Ecomondo, qui comme vous le savez est dédié aux technologies environnementales et à l'économie verte sous toutes ses coutures, est d'une telle importance que l'on ne pouvait plus l'associer à un autre et IEG a décidé de les organiser séparément.

Il y a aussi le Salon SIGEP sur lequel nous travaillons aussi. C'est un salon dédié aux pâtisseries, boulangeries et principalement les glaces. Pour cette édition, il y aura une délégation de 15 entreprises tunisiennes, dont Omar Hchicha et SEH (Société d'Équipement hôtelier).

Nous avons également signé une convention avec la Fédération de l'Agroalimentaire à l'UTICA qui sera présente lors de la prochaine édition du SIGEP.

*Entretien conduit par A.B.A*



### *Le marché des dattes tunisiennes*

## L'Italie, l'Allemagne et le Maroc dominant les exportations d'octobre 2024

Les recettes des exportations des dattes tunisiennes ont connu, durant le premier mois de la campagne 2024/2025 (octobre), une hausse de 82,9%, par rapport à la même période de l'année écoulée, pour atteindre 84,4 millions de dinars, selon les données publiées, lundi, par l'Observatoire National de l'Agriculture (Onagri).

Le volume des dattes exportées a atteint 12,5 mille tonnes, soit une hausse de 72,8%, par rapport à la même période de la campagne écoulée.

Le prix moyen enregistré durant octobre 2024 a augmenté de 8,8% soit 6,72 D/kg contre 6,35 D/kg, enregistré au cours de la même période de la campagne précédente.

L'Italie est la principale destination des dattes tunisiennes au cours du mois d'octobre, avec 15,6% des quantités exportées suivi par l'Allemagne et le Maroc avec respectivement 8,14% et 8,12%.

S'agissant des dattes biologiques, leurs recettes ont atteint 8,1 millions de dinars durant le mois

d'octobre pour une quantité de 750 tonnes exportées, avec un prix moyen de 10,80 D/kg.

Leur part dans le total des exportations de dattes tunisiennes est de 6% et 9,6% respectivement, en termes de quantité et de valeur.

L'Allemagne est la principale destination des produits des dattes biologiques avec 18% des quantités exportées suivi par les Pays-Bas et la Suisse, avec respectivement 18% et 12%.



## *Exportation d'huile d'olive biologique tunisienne*

# Une performance record

Les recettes d'exportation de l'huile d'olive tunisienne durant la campagne 2023/24 ont atteint 5161 MD à fin octobre 2024, soit une hausse de 50,8% par rapport à la même période de la campagne 2022/23, d'après la note "Onagri Vigilance", publiée, jeudi, par l'Observatoire National de l'Agriculture (Onagri).

Les quantités exportées ont augmenté de 0,4% s'établissant à 195,4 mille tonnes d'une valeur de 5161 MD, soit une hausse en volume de 0,4% contre une hausse de 50,8% en termes de valeur.

Le prix moyen enregistré durant la campagne 2023/24 a augmenté de 50,2% à 26,42 D/kg. L'Espagne a été la principale destination de l'huile d'olive tunisienne avec 29,5% des quantités exportées, suivie par l'Italie et les États-Unis

avec respectivement 27,4% et 24,1%.

Durant la même période, les exportations de l'huile d'olive biologique ont atteint 41, 245 mille tonnes d'une valeur de 1114 MD avec un prix moyen de 27,01 D/kg. Leur part dans le total des exportations de l'huile d'olive tunisienne est de 21,1% et 21,6% respectivement, en termes de quantité et de valeur.

Les quantités de l'huile d'olive conditionnée représentent 6% du total de l'huile d'olive biologique exportée. L'Italie est la principale destination de l'huile d'olive biologique avec 53,12% des quantités exportées suivi par l'Espagne et la France avec respectivement 27,12% et 11,63%.

### **Hausse de 6,1% de la valeur des exportations des produits agricoles biologiques**

Les exportations des produits agricoles biologiques tunisiennes ont atteint 50,736 mille tonnes d'une valeur de 1220 MD, à fin octobre 2024, soit une diminution de 23,1% en termes de quantité et une hausse de 6,1% en termes de valeur par rapport à la même période de 2023.

L'Italie est la principale destination avec 44% des quantités exportées suivie par l'Espagne et la France avec respectivement 22% et 11%.

Les exportations de produits biologiques se concentrent principalement sur l'huile d'olive et les dattes biologiques, suivies par les produits forestiers biologiques.

# Evolution de l'épargne totale

Décembre	A	B	C	D	Cumul
2009	7,6	0,80	2,4	0,0087	10,81
2010	8,4	0,79	2,6	0,0093	11,80
2011	9,4	0,78	2,9	0,0094	13,09
2012	10,9	0,78	3,4	0,0093	15,09
2013	11,5	0,75	3,6	0,0088	15,86
2014	12,5	0,75	3,8	0,0090	17,06
2015	13,6	0,75	4,1	0,0083	18,46
2016	15,1	0,78	4,5	0,0091	20,39
2017	16,8	0,78	5,1	0,0094	22,69
2018	18,6	0,80	5,9	0,0102	25,31
2019	20,2	0,83	6,5	0,0109	27,54
2020	23,2	0,93	7,0	0,0115	31,14
2021	25,5	0,99	7,6	0,0128	34,10
2022	28,0	1,02	8,2	0,0134	37,23
2023*	28,8	1,04	8,5	0,0130	38,35

(Source: BCT)

(unité: milliards de dinars)

- A : Epargne totale auprès des banques (hors épargne logement)
- B : Epargne logement auprès de la Banque de l'Habitat
- C : Epargne totale auprès du CEP
- D : Epargne en devise auprès du CEP



- Chiffres à fin décembre de chaque année

\* Chiffres 2023 à fin MAI



## *Gaz naturel*

# Production nationale en recul, le champ Nawara chute de 39 %

Les ressources en gaz naturel (production nationale et forfait fiscal) ont atteint 1649 mille tonne équivalent pétrole (ktep), à fin septembre 2024, enregistrant, ainsi, une baisse de 18% par rapport à la même période de l'année précédente, selon le rapport sur la conjoncture énergétique du mois de septembre 2024, publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

La production du gaz commercial sec a diminué, en effet, de 25%, la redevance sur le passage du gaz algérien a enregistré une baisse de 8% à fin septembre 2024 par rapport à fin septembre 2023 en se situant à 711 ktep.

Il convient de noter que le champ Hasdrubal et celui de Nawara

ont enregistré une baisse de la production respectivement de 12% et 39%.

De même, le champ de Miskar a enregistré une diminution de sa production de 19%.

Pour ce qui est du Gaz commercial du sud, sa production a connu une hausse de 12%, à fin septembre 2024 par rapport à la même période de l'année 2023.

L'observatoire a indiqué une baisse du forfait fiscal sur le transit de gaz d'origine algérienne de 8%, à fin septembre 2024 par rapport à fin septembre 2023.

Par ailleurs, la répartition de la redevance totale entre la redevance cédée à la STEG et la redevance exportée montre que

la plus grande partie est cédée à la STEG (100% à fin septembre 2024).

A signaler qu'un dépassement des prélèvements STEG sur la redevance revenant à l'Etat Tunisien a été enregistré, à fin septembre 2024, d'une quantité de 152 millions de cm<sup>3</sup> (il est en cours de régularisation).

S'agissant des achats du gaz algérien, ils ont enregistré une baisse de 2% entre fin septembre 2023 et fin septembre 2024, pour se situer à 1810 ktep.

L'approvisionnement national en gaz naturel a enregistré une baisse de 3% pour se situer à 3526 ktep.



## *Textiles Awards*

# Récompenser l'innovation et l'excellence dans le secteur textile tunisien

« Pensez grand et n'écoutez pas les gens qui vous disent que ce n'est pas réalisable. La vie est trop courte pour penser petit. » conseille l'auteur et l'entrepreneur américain Tim Ferriss et c'est ce que fait la FTTH, (Fédération tunisienne du Textile habillement) en s'investissant dans la métamorphose du secteur du textile.

Une métamorphose qui ne se limite pas à l'innovation, la technologie ou les nouvelles économies mais s'étend au mindset. Reconnaître

les mérites des uns et des autres, les remercier publiquement et récompenser les efforts des uns et des autres renforcent l'adhésion envers un secteur, l'engagement des acteurs du changement et jouent un rôle important dans la promotion d'une culture entrepreneuriale, la rétention des talents et la fidélisation des investisseurs. En reconnaissant et en appréciant les contributions des décideurs, des concepteurs et des innovateurs, on favorise la création d'un écosystème harmonieux et performant.

La soirée Textiles Awards sacre l'innovation, l'engagement, la performance et la loyauté dans différentes catégories.

Les primés sont pour l'Award Innovation, recherche et développement à Jalel Abderrahmen de Total Testing Service, pour jeune dirigeant/ Success Story à Naïm Kooli du groupe Enovis. L'Award pour jeune créateur tunisien a été décerné à Marouance Saidi de Bold Dénim, celui de la Start-up impactante attribué à *Adam bouchaala*





d'AdvantryX. L'Ecole nationale d'ingénieurs de Monastir a gagné l'Award des Écoles et Instituts les plus impactants et innovants et le CSFT Ksar Hellal pour les Centres de Formation professionnelle.

Les Awards des marques locales textile technique et vêtements de travail ont été décernés au Workman Group et celui des Marques locales Fashion à Fabio. Les entreprises les plus performantes ont été aussi récompensées. Ainsi des Awards ont été attribués à la société "La soie" exportateur de l'année, aux groupes WIC-MIC et DEMCO pour leurs investissements et réalisations environnementales, à Mahdco Tunisie pour son engagement social et bien-être au travail et à Rim Ben Amara de Simotex sacrée "Femme dirigeante de l'Année".

Signe de reconnaissance et de

gratitude pour les dirigeants des entreprises étrangères installées dans notre pays depuis des décennies et qui n'ont jamais failli dans leurs engagements envers le site Tunisie, 8 Awards baptisés "Amis de la Tunisie" ont été attribués à Tony Vanwijnsberghe de Supply Chain Fashion, Johnny De Meirsmann du Groupe DEMCO, Dany Lallemand du Groupe GONSER, Eric Linzovscki du Groupe WIC-MIC, Giorgio Capanna de TUNICOTEX Group, FILIN/ Luca Vignaga du Groupe MARZOTTO, Frédéric Duclaux et Jürgen Siegfried Gonser de Gonser Group -Tunisia.

S'unir pour le développement d'un secteur, voir grand, agir réel est travailler ensemble est garantir la réussite et la performance.

A.B.A

## 4000 entreprises

La FIPA-Tunisia a pris part à une réunion d'affaires stratégique visant à promouvoir les partenariats commerciaux entre la Tunisie et la Turquie.

Cet événement, organisé par l'Ambassade de Turquie à Tunis avec le soutien du ministère turc du Commerce, s'est déroulé du 18 au 21 novembre 2024 en présence d'une délégation de plus de 30 hommes d'affaires turcs.

Lors de cette rencontre, **Ibrahim Medini**, représentant de FIPA-Tunisia, a mis en lumière le rôle de la Tunisie **comme plateforme incontournable d'investissement**. Avec plus de 4 000 entreprises étrangères implantées sur son sol, la Tunisie offre un accès stratégique au marché africain, créant ainsi un environnement favorable aux investissements pérennes. M. Medini a également détaillé les opportunités de collaboration et souligné le rôle clé de la FIPA dans l'accompagnement des entreprises turques souhaitant s'implanter en Tunisie.

Cet événement a rassemblé de nombreux acteurs économiques tunisiens et turcs, offrant une occasion unique d'explorer les opportunités mutuelles et de poser les bases d'une coopération économique durable.



H O R S - S É R I E



Épargne

Placements

*Le Guide*  
2024

Épargne retraite

EDITION 2024



# Comment régulariser un chèque sans provision après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi ?

**La Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) n° 2024-14 publiée, jeudi, concernant les Obligations des banques en matière de transactions par chèque, a fixé, dans son chapitre 6, les dispositions transitoires qui devraient accompagner cet amendement.**

En effet, la loi n°2024-41 du

2 août 2024, modifiant et complétant certaines dispositions du code de commerce et portant principalement sur la nouvelle réglementation des chèques, a institué des dispositions transitoires pour les tireurs de chèques sans provision faisant l'objet de poursuites judiciaires ou ayant subi des condamnations pour délit d'émission de chèque sans provision et pour lesquels,

un certificat de non-paiement ou un protêt faute de paiement a été établi avant la date de publication de cette loi au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

En vertu des dispositions de l'article 6 de cette loi, les banques sont tenues d'accepter la régularisation faite par les tireurs de chèques concernés par ces dispositions transitoires

ou par leurs mandataires conformément aux conditions et procédures prévues par les nouvelles dispositions du Code de Commerce et de remettre au tireur une attestation de régularisation une fois que le montant du chèque ou son reliquat a été payé. Les tireurs de chèques concernés par ces dispositions transitoires sont exemptés, lors de la régularisation, du paiement des intérêts, de l'amende et des frais d'huissier notaire.

Il est à noter que la constatation de la régularisation et par conséquent l'arrêt du procès ou des poursuites ou l'exécution de la peine et le recouvrement par le tireur de la faculté de détenir et d'utiliser les formules de chèques, sont du ressort du ministère public ou du tribunal saisi de l'affaire. Les banques doivent donc s'abstenir de délivrer de nouvelles formules de chèques au tireur jusqu'à ce que la [BCT](#) les informe de la levée de l'interdiction.

Pour les personnes ayant émis des chèques sans provision et pour lesquels un certificat de non-paiement a été établi avant la date de publication de la loi n°2024-41 ou après son entrée en vigueur, les banques ne sont plus tenues de transmettre leurs dossiers au ministère public. Les poursuites pénales pour délit d'émission de chèque sans provision ne peuvent en effet

être engagées que sur plainte du bénéficiaire.

- Lire aussi :
  - [Loi sur les chèques : salvatrice ou fatale sur le plan socioéconomique ?](#)
  - [Nouvelle loi sur les chèques: Vers une moralisation des transactions financières](#)
  - [Entrée en vigueur de la loi sur les chèques sans provisions: irons-nous d'aberrations en aberrations?](#)

Il est à rappeler que la dépénalisation des chèques sans provision dont le montant est égal ou inférieur à 5000 dinars prévue par le Code de Commerce ne concerne que les personnes ayant émis des chèques sans provision pour lesquels un certificat de non-paiement ou un protêt faute de paiement a été établi au siège de la banque après le 2 février 2025, soit 6 mois après la date de publication de la loi n°2024- 41 au JORT.

La [loi n°2024-41](#) prévoit des dispositions transitoires sur le sort des chèques émis selon les formules établies avant l'entrée en vigueur de cette loi, c'est-à-dire les chèques qui ne comportent pas les mentions obligatoires prévues à l'article 410 bis (nouveau) du Code de Commerce.

Les banques doivent continuer à accepter le paiement de ces chèques et les présenter au paiement au plus tard 6 mois après la date d'entrée en vigueur de cette loi, et à se conformer aux procédures relatives aux incidents de paiement y afférents suivant les nouvelles dispositions du Code de Commerce et aux dispositions de la circulaire du 21 novembre 2024 de la BCT, à l'exception des dispositions relatives à la plateforme électronique et à la demande de réservation du solde par le bénéficiaire.

Passé ce délai, c'est-à-dire après le 2 février 2025, ces formules perdent leur valeur en tant que chèques et les banques doivent refuser leur paiement ou accepter leur présentation au paiement.

Si toutefois ces chèques sont présentés au paiement après cette date, leur rejet s'effectue conformément aux dispositions du deuxième chapitre de la circulaire de la BCT, sans réservation de la provision et sans suivre les procédures relatives aux incidents de paiement.

- **Documents :**

- [Texte complet de la loi n°2024-41 JORT 94](#)
- [Circulaire de la BCT du 21 novembre 2024](#)



## *Nouvelle réglementation des chèques en Tunisie* liquidation obligatoire avant février 2025

Il est impératif de liquider, avant le 29 janvier 2025, tous les chèques antidatés déjà émis, a souligné l'universitaire spécialiste en Droit des affaires Walid Gadhoun.

Intervenant lors d'un séminaire sur la nouvelle réglementation des chèques à la lumière de la

loi n°41-2024 du 2 août 2024, organisé, jeudi, par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis(CCIT), il a expliqué que les nouveaux chèques, définis par la nouvelle loi, seront différents et ils intégreront un code QR (Quick Response).

Ces chèques auront, ainsi, une durée de validité limitée à 6 mois, a-t-il rappelé, ajoutant que le montant des chèques délivrés par les banques sera désormais basé sur une étude de solvabilité du client, augmentant, ainsi, la responsabilité des banques.

Pour Gadhoum, cette nouvelle situation va créer des difficultés pour de nombreux acteurs économiques en Tunisie, en particulier, ceux qui ne disposent pas de fonds propres pour effectuer des achats au comptant. Le spécialiste a, néanmoins, rappelé que la nouvelle réglementation vise à corriger l'utilisation erronée des chèques en Tunisie depuis plusieurs années.

L'universitaire a évoqué, à cette occasion, la capacité logistique de la Tunisie à appliquer cette loi d'ici février 2025, en raison des incertitudes concernant la préparation de la nouvelle plateforme pour traiter les chèques.

Il a, également, suggéré que la période qui suivra le mois de février 2025 sera marquée par une certaine confusion, bien que les choses finiront par se stabiliser progressivement, jusqu'à l'élimination complète de l'utilisation des chèques et le recours aux nouvelles méthodes de paiement électronique.

Il a appelé les opérateurs à refuser les transactions par chèques antidatés pour éviter les sanctions prévues par les dispositions du nouveau article (411).

Et d'ajouter que le problème se pose actuellement au niveau de

l'entrée en application de certains articles, tandis que d'autres ne peuvent pas être appliqués actuellement.

Il a, dans ce cadre, rappelé que la loi repose notamment sur la mise en place d'une plateforme numérique qui devra entrer en vigueur au cours du mois de février 2025.

Cependant, il rappelle que la loi en question n'a pas donné des détails sur la manière et les méthodes de son utilisation, outre l'existence de plusieurs chèques antidatés et de garanties déposés par les Tunisiens et qui devront être réglés avant le 2 février 2025.

De son côté, le vice-président de la CCI Tunisie et chef d'une entreprise, Najeh Ben Abdesslem a fait remarquer que la question des chèques sans provisions a constitué un véritable problème, d'où la nécessité de son amendement.

Il a considéré que la nouvelle version favorise l'amélioration du climat des affaires, le renforcement de la sécurité bancaire et la fiabilité des transactions par chèques, outre le renforcement du rôle économique et social des banques.

Toutefois, il a fait remarquer que le temps et l'élaboration de certains mécanismes opérationnels favoriseraient

davantage la réussite de cette transition et la mise en place d'un terrain favorable aux transactions par chèques.

La même source a exprimé sa crainte de voir l'entrée en vigueur de la plateforme électronique au niveau de la Banque centrale, conformément à l'article 41 de l'année 2024, accroître le blocage des transactions économiques et commerciales dans le pays.

Selon Ben Abdesslem, parmi les solutions proposées en urgence et à court terme, il convient de lancer un appel aux banques afin de simplifier l'octroi des crédits aux personnes physiques et morales, dans le but de faciliter les transactions commerciales et ne pas provoquer une paralysie de l'activité économique dans le pays.

Il a, également, appelé à ré-exploiter la traite qui, a-t-il dit, est la base dans les activités commerciales en remplacement aux chèques.

La même source a, à ce propos, appelé à reporter l'entrée en exploitation de la nouvelle plateforme électronique à une date ultérieure, au lieu de février 2025, jusqu'à mettre en place les différents articles de la nouvelle loi, et la vulgariser auprès des différents intervenants économiques dans le pays.

hebdomadaire

# WMC Le Mag

Diffusion abonnés  
+ kiosques numériques



ePresse.fr





*Prélèvements, virements, chèques, lettres de change*

## Les chiffres des paiements en Tunisie à fin septembre

**Les opérations effectuées par les moyens de paiement télécompensés, la BCT indique un nombre d'opérations menées via prélèvements, ayant enregistré un accroissement de 22,2% (à 4,86 millions opérations) pour un montant de 18,37 milliards de dinars avec un taux de rejet de 43,47% en nombre et de 6,55% en montant.**

Les opérations effectuées par virements ont augmenté de 2,7% en nombre à 25,5 millions d'opérations mobilisant un montant de près de 40,85 milliards de dinars avec un taux de rejet de 0,43% en nombre et de 0,11% en montant.

Les données de la BCT font, aussi, ressortir une évolution du nombre des opérations menées par lettres de change (0,7% à

1,3 million d'opérations pour un montant de 25 087,8 MD) contre une baisse de 1% du nombre des opérations menées par chèques à 18,52 millions d'opérations représentant un montant de 95,61 milliards de dinars. Le taux de rejet des lettres de change et des chèques s'élève respectivement à 8,11% et 2,43% en montant, et à 10,95% et 1,47% en nombre et ce, durant les 9 premiers mois de l'année 2024.





## Plateforme électronique pour sécuriser les transactions par chèque

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a expliqué, jeudi, dans la circulaire aux banques concernant les transactions par chèque qu'elle supervisera la mise en place de la plateforme électronique unique des transactions par chèque et assurera sa gestion, son fonctionnement et son développement.

Toutes les banques doivent, par interconnexion, adhérer à la plateforme électronique des transactions par chèque et chaque banque doit assurer l'intégration de ses systèmes d'information avec cette plateforme et le mécanisme d'interconnexion approuvé.

Cette plateforme électronique

offrira, dès son entrée en exploitation, des services digitaux gratuits, de manière continue tout au long de la semaine 24 heures sur 24, permettant au client d'accéder de manière aisée aux informations relatives à ses comptes financiers.

Elle permettra au bénéficiaire du chèque de vérifier de manière

instantanée de l'existence d'une provision suffisante, d'une opposition à son paiement pour vol ou perte, ou d'une interdiction frappant le tireur ou de la clôture du compte sur lequel le chèque est tiré.

La plateforme permettra également au bénéficiaire d'aviser instantanément la banque tirée pour demander la réservation à son profit du montant figurant sur le chèque. Celui-ci sera informé instantanément de l'approbation de la transaction

sollicitée et de la réservation à

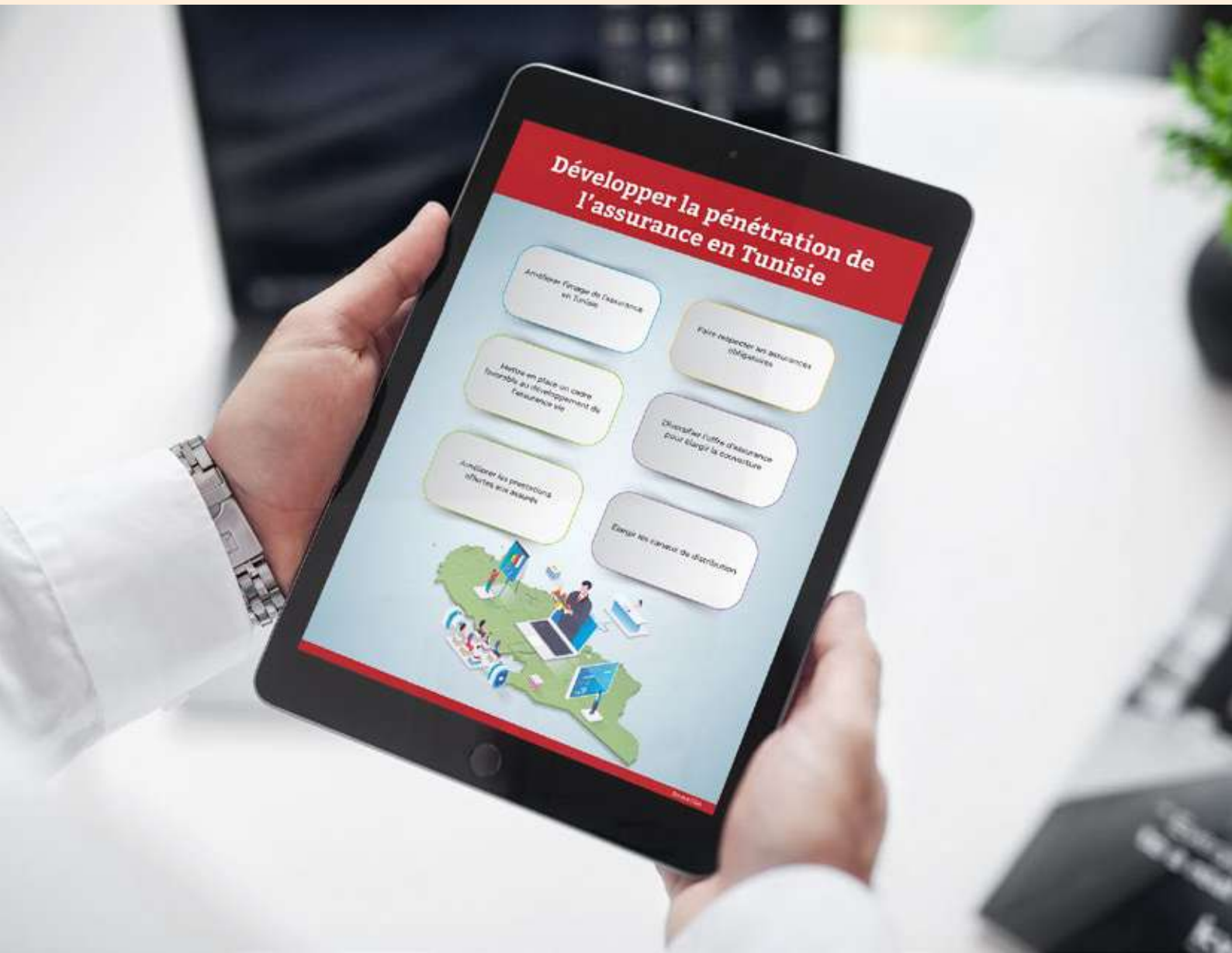
son profit du montant du chèque durant toute la période de validité restante du chèque majorée de huit jours ouvrables.

"Si à l'expiration de cette période, le chèque n'a pas été présenté au paiement par le bénéficiaire, la banque tirée doit rendre son montant disponible au profit du tireur. la conservation des relevés de toutes les transactions effectuées et des notifications échangées pendant dix ans au moins à compter de la date d'exécution de l'opération".

A travers la plateforme

électronique unique, le tireur du chèque sera invité à reconstituer la provision ou la rendre disponible et informé de la reconstitution de la provision.

La Banque Centrale de Tunisie adressera aux banques les instructions nécessaires relatives à l'échange des données via la plateforme électronique, les conditions de sécurité et d'information du public sur les modalités d'accès à la plateforme dans les délais légaux fixés par la loi n°2024- 41 du 2 août 2024 pour son entrée en exploitation.





## Chèques sans provision et obligations des banques

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a publié, jeudi, une circulaire destinée aux banques, dans laquelle, elle fixe toutes les obligations et procédures en matière de transactions par chèque.

En vertu de cette circulaire, les banques tirées sont tenues, en vertu des alinéas 4 et 5 de l'article 374 du Code de Commerce, de payer tout chèque d'un montant inférieur ou égal à vingt dinars établi sur une formule délivrée par ses soins, nonobstant l'absence ou l'insuffisance de la provision, hormis les chèques tirés sur des comptes en devises ou en dinars convertibles.

Toute banque doit également payer, en vertu de l'article 412 bis du Code de Commerce, jusqu'à concurrence de 5000 dinars, même en cas d'absence ou d'insuffisance de provision, le montant de tout chèque tiré sur elle au moyen de formules remises au tireur.

La banque est, aussi, tenue de payer tout chèque sans provision dont le montant est égal ou inférieur à 5000 dinars si elle n'a pas adhéré à la plateforme électronique des transactions par chèque à la date de son entrée en exploitation conformément aux dispositions de l'article 410 septies (nouveau) du Code de

Commerce.

Toute banque est tenue de prendre les mesures nécessaires pour l'évitement d'émission de chèques sans provision par ses clients avant la remise de formules de chèques pour la première fois et chaque fois que les clients en font la demande.

En vertu de cette même circulaire, lors de l'ouverture d'un compte chèque, la banque doit obtenir du titulaire du compte les renseignements nécessaires à son identification compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière d'identification du client

et de vérification de son identité.

En ce qui concerne les renseignements relatifs à la situation du titulaire du compte et de son mandataire, la banque doit se renseigner sur la situation du client demandeur soit auprès de la centrale des chèques impayés de la BCT, avant la remise au titulaire du compte, de formules de chèques.

### **Que des chèques barrés**

"A compter de l'entrée en vigueur de l'article 410 bis (nouveau) du Code de Commerce, soit 6 mois après la date de publication de la loi n°2024-41 du 2 août 2024 au Journal Officiel de la République Tunisienne, les banques ne pourront délivrer à leurs clients que des chèques portant un barrement général", stipule la circulaire de la BCT.

Toutefois, la banque peut, à titre exceptionnel et à la demande du client, délivrer des formules de chèques non barrés lorsque cette demande s'avère nécessaire. Dans tous les cas, la délivrance de chèques non barrés demeure exceptionnelle

Le plafond global indiqué sur le carnet de chèques est fractionné, à la demande du client, suivant des valeurs égales ou variables sur le nombre des chèques, sans que la valeur maximale apposée sur tout chèque ne dépasse

trente mille (30 000) dinars. Les chèques délivrés doivent en outre comporter la durée de validité qui ne peut être inférieure à six (6) mois à compter de la date d'impression du chèque et la date d'expiration qui doit être apposée en bas de tout chèque.

Aussi, en vertu de la circulaire de la BCT, tout titre qui ne comporte pas l'une des mentions obligatoires relatives à sa valeur maximale, sa durée de validité, la désignation du bénéficiaire, ou s'il porte un montant supérieur à sa valeur maximale, ou encore s'il a été présenté au paiement 8 jours ouvrables après la date d'expiration de sa durée de validité, n'est plus considéré comme chèque conformément à l'article 410 bis (nouveau) du Code de Commerce.

Tout tireur d'un chèque sans provision est légalement interdit, à compter de la date d'établissement du certificat de non-paiement, d'utiliser toutes les formules de chèques en sa possession ou en possession de ses mandataires, autres que celles réservées à un retrait direct ou pour un retrait à provision certifiée délivrées par les établissements bancaires, et est tenu de les restituer aux banques concernées, et ce conformément à l'article 410 ter bis (nouveau) du Code de Commerce.

La BCT assure, au niveau de la

centrale des chèques impayés, la gestion des données relatives aux interdictions légales provisoires et aux interdictions judiciaires de détention et d'utilisation de formules de chèques ainsi que celles relatives aux levées d'interdiction. En conséquence, les banques doivent continuer à s'abstenir de délivrer des formules de chèques en blanc jusqu'à la levée des interdictions, dûment notifiée par la BCT. La liste des personnes objet de l'interdiction est actualisée selon les procédures en vigueur.

Les interdictions de détenir des formules de chèques qu'elles soient légales ou judiciaires s'analysent non pas comme une incapacité, mais comme une déchéance. Il en résulte que tout chèque émis par un interdit de chéquier, doit être payé par la banque tirée si la situation du compte permet le paiement.

Les banques sont aussi tenues de sommer, par tout moyen laissant une trace écrite, les titulaires de comptes courants à durée indéterminée qui n'ont effectué, durant 3 mois consécutifs, aucune opération sur ces comptes malgré leur situation débitrice, de s'abstenir d'utiliser les formules de chèques en leur possession ou en possession de leurs mandataires.

# Kiosque Numérique



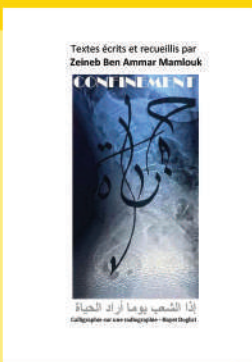
## HORS-SÉRIES



## LEMAG



## REVUES, ÉTUDES ET DOCUMENTS



## EBOOK



## *Bourse Tunis*

# Faibles volumes et tendance baissière persistante

**La tendance boursière reste baissière à la place de Tunis. L'indice de référence a bouclé la semaine du 18 au 22 novembre 2024, sur une glissade de 0,7 %, à 9788,2 points, réduisant, ainsi, sa performance depuis le début de l'année à +11,9 %, d'après l'intermédiaire en Bourse, Tunisie Valeurs.**

L'incertitude des investisseurs se retrouve, aussi, dans la faiblesse des volumes de transactions. Pâtissant de l'absence de transactions de bloc, le marché actions a enregistré de maigres échanges de 13,3 MD sur l'ensemble de la semaine (soit une moyenne quotidienne de 2,7 MD).

CELLCOM s'est offert la meilleure performance de la semaine. L'action du distributeur de la marque EVERTEK a gagné 14,8% à 2,480 D. La valeur a brassé un modeste volume de 443 mille dinars sur la semaine.

Le titre ICF semble retrouver les faveurs des investisseurs. L'action du producteur du fluorure d'aluminium s'est hissée de 13,1% à 93,750 D. La valeur a été échangée à hauteur de 541 mille dinars sur la semaine.

ESSOUKNA a été la valeur la plus sanctionnée par les investisseurs sur la semaine. L'action du promoteur immobilier adossé au groupe SIMPAR s'est repliée de

19,7% à 1,430 D, sans drainer de flux.

Le titre TUNISAIR a figuré parmi les plus grands perdants de la semaine. L'action de la compagnie porte-drapeau a reculé de 5,1% à 0,370 D. La valeur a mobilisé des échanges très limités de 5 mille dinars.

Le titre ATTIJARI BANK a chapeauté le palmarès des échanges sur la semaine. L'action de la filiale du groupe ATTIJARIWABA BANK a régressé de 1,3%, à 49,100 D, en alimentant le marché avec des capitaux de 2,2 MD.

# Kiosque Numérique

HORS-SÉRIES



LEMAG

WEBMAG



REVUES, ÉTUDES  
ET DOCUMENTS

## Devises, Taux, Indicateurs

### Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

26/11/2024

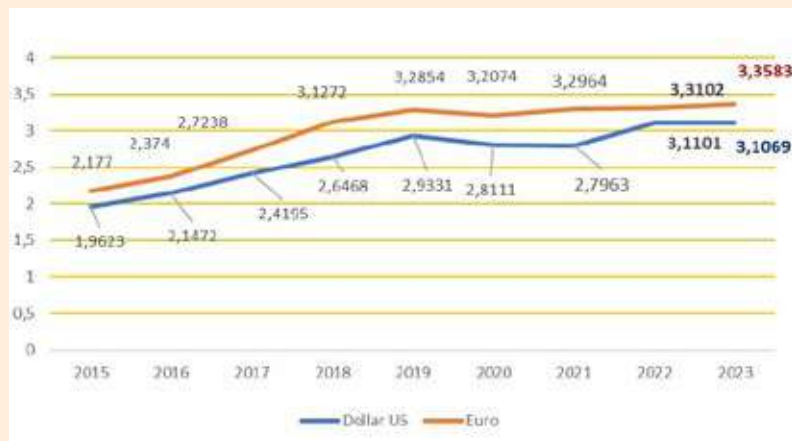
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2367
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2461
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1624
LIVRE STERLING	GBP	1	3,9902
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,6678
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1563
FRANC SUISSE	CHF	10	35,7652
EURO	EUR	1	3,3269
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6480
Yuan Chinois	CNY	1	0,4368

### Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,2047	3,3811
6 MOIS	3,2416	3,4293

### Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)  
2015 - 2023



**7,99%**  
TMM  
27/11/2024

**8,00%**  
TID  
27/11/2024

**7,99%**  
TMM  
Octobre 2024

**7,00%**  
TRE  
Novembre 2024

**24,754**  
Milliard  
Avoirs en devise  
27/11/2024

**111**  
Jours  
d'importations  
27/11/2024





# Tunindex

## 9 788,17

Var. Année **11,86%**  
22/11/2024

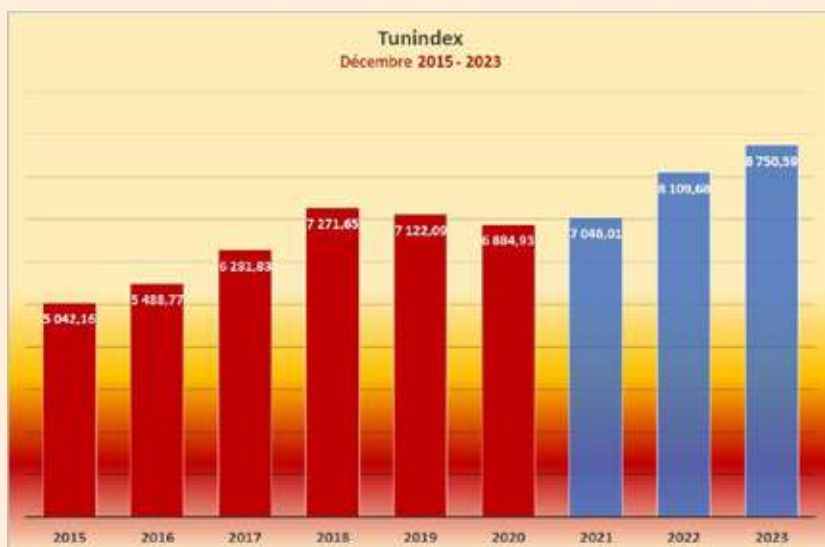
# Tunindex 20

## 4 326,32

Var. Année **13,08%**  
22/11/2024Volume semaine **43,899** Million DTCapitalisation **26,27** Milliard DTPER marché **9,25**  
(Octobre)

## INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
<b>8000</b>	<b>Sociétés Financières</b>	<b>7 279,31</b>	<b>11,11%</b>
8300	Banques	6 743,71	10,54%
8500	Assurances	14 883,48	4,51%
8700	Services Financiers	12 308,63	34,01%
<b>5000</b>	<b>Services aux Consommateurs</b>	<b>3 115,23</b>	<b>3,76%</b>
5300	Distribution	4 908,03	3,76%
<b>3000</b>	<b>Biens de Consommations</b>	<b>8 152,49</b>	<b>16,10%</b>
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 007,25	14,64%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 625,33	20,92%
<b>2000</b>	<b>Industries</b>	<b>1 819,26</b>	<b>9,65%</b>
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	786,51	11,16%
<b>1000</b>	<b>Matériaux de Base</b>	<b>4 948,53</b>	<b>26,72%</b>



## + FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CELLCOM		14,81%
ICF		13,09%
TUNINVEST-SICAR		9,06%
ASSAD		6,67%
OFFICE PLAST		6,52%

## + FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH		-8,89%
SANIMED		-8,57%
STIP		-8,38%
BH LEASING		-7,99%
ESSOUKNA		-7,14%

## + FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SANIMED		-49,28%
CIMENTS DE BIZERTE		-48,94%
SOMOCER		-43,84%
ALKIMIA		-40,88%
UADH		-36,92%

## + FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
MPBS		118,28%
SOTETEL		80,56%
LAND OR		73,67%
CELLCOM		55,97%
SIPHAT		46,28%

# COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	22/11/2024 De la semaine			
<b>SOCIETES FINANCIERES</b>								<b>13 916,174</b>
<b>BANQUES</b>								<b>11 482,513</b>
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	36,980	36,690	-0,78%	9,52%	1 110,386
ATB	1	100 000 000	2,700	2,850	2,910	2,11%	7,78%	291,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	12,000	12,120	1,00%	1,42%	576,912
BIAT	5	35 700 000	91,900	103,700	104,490	0,76%	13,70%	3 730,293
BNA	5	64 000 000	8,130	7,600	7,700	1,32%	-5,29%	492,800
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,040	5,050	0,20%	-6,13%	1 363,500
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,520	3,720	5,68%	-25,15%	3,720
STB	5	155 375 000	3,740	2,870	2,850	-0,70%	-23,80%	442,819
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	49,750	49,100	-1,31%	6,42%	2 062,200
UBCI	5	20 001 529	22,500	21,030	21,030	0,00%	-6,53%	420,632
UIB	5	32 560 000	25,900	22,600	22,520	-0,35%	-13,05%	733,251
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,600	8,500	-1,16%	-2,30%	255,000
<b>ASSURANCES</b>								<b>1 338,801</b>
ASTREE	5	6 000 000	48,500	46,000	46,000	0,00%	-5,15%	276,000
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	47,250	50,000	5,82%	2,56%	133,000
STAR	10	2 307 693	176,700	174,000	175,000	0,57%	-0,96%	403,846
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	7,500	7,450	-0,67%	3,47%	149,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	49,500	49,490	-0,02%	-5,64%	222,705
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,190	6,170	-0,32%	2,15%	154,250
<b>LEASING</b>								<b>732,175</b>
ATL	1	32 500 000	3,600	4,100	4,100	0,00%	13,89%	133,250
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	4,130	3,800	-7,99%	17,28%	26,600
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,300	2,300	0,00%	15,00%	69,000
CIL	5	7 000 000	19,190	25,000	25,000	0,00%	30,28%	175,000
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	7,400	7,400	0,00%	40,42%	81,400
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	19,300	19,100	-1,04%	13,69%	52,525
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	18,320	18,000	-1,75%	38,46%	194,400
<b>SOCIETES D'INVESTISSEMENTS</b>								<b>362,685</b>
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	46,010	46,010	0,00%	-6,01%	46,010
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	11,000	10,990	-0,09%	29,29%	307,720
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	8,500	9,270	9,06%	3,00%	8,955
<b>INDUSTRIES</b>								<b>10 274,264</b>
<b>HOLDING</b>								<b>2 321,479</b>
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	9,700	9,620	-0,82%	7,85%	773,448
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	8,750	8,600	-1,71%	7,50%	1 548,031
<b>AGRO-ALIMENTAIRE</b>								<b>4 037,886</b>
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	16,200	16,370	1,05%	39,91%	898,832
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	10,740	10,420	-2,98%	73,67%	143,632
SFBT	1	247 500 000	12,450	11,940	11,840	-0,84%	-4,90%	2 930,400
SOPAT	1							0,000
<b>PHARMACEUTIQUE</b>								<b>238,700</b>
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	5,500	5,500	0,00%	46,28%	9,900
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,190	7,150	-0,56%	-4,41%	228,800
<b>COMPOSANTS AUTOMOBILE</b>								<b>41,867</b>
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,600	0,640	6,67%	-23,81%	15,360
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,430	0,430	0,00%	-18,87%	4,531
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	3,340	3,060	-8,38%	-32,60%	12,876

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

# COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	22/11/2024 De la semaine			
<b>CIMENTIER</b>								<b>787,426</b>
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	2,250	2,230	-0,89%	13,20%	766,284
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,490	0,480	-2,04%	-48,94%	21,143
<b>CHIMIE</b>								<b>394,078</b>
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	100,000	99,500	-0,50%	22,66%	162,932
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	18,000	17,600	-2,22%	-40,88%	34,272
ICF	10	2 100 000	71,400	82,900	93,750	13,09%	31,30%	196,875
<b>INDUSTRIES DIVERSES</b>								<b>2 302,633</b>
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,200	12,400	1,64%	-22,26%	121,532
MPBS	2	10 334 430	5,360	11,830	11,700	-1,10%	118,28%	120,913
New Body Line	1	4 250 400	5,300	4,690	4,690	0,00%	-11,51%	19,934
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	0,920	0,980	6,52%	-19,67%	14,369
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	10,140	10,070	-0,69%	10,66%	846,041
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,920	5,870	-0,84%	33,41%	32,647
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,530	3,410	-3,40%	-10,73%	52,664
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	0,700	0,640	-8,57%	-49,21%	7,936
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,410	0,410	0,00%	-43,84%	16,669
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	2,000	2,000	0,00%	-36,31%	69,027
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,450	12,300	-1,20%	2,50%	482,830
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	5,490	5,360	-2,37%	-4,80%	151,067
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	14,450	14,500	0,35%	-3,01%	60,004
TPR	1	50 000 000	4,970	6,150	6,140	-0,16%	23,54%	307,000
<b>IMMOBILIER</b>								<b>74,702</b>
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,400	34,400	0,00%	-1,74%	37,840
SITS	1	15 600 000	1,700	1,900	1,900	0,00%	11,76%	29,640
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,540	1,430	-7,14%	-4,67%	7,222
<b>TECHNOLOGIE</b>								<b>75,492</b>
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,290	0,290	0,00%	-12,12%	0,645
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	6,170	6,170	0,00%	-19,87%	74,847
<b>SERVICES</b>								<b>1 477,106</b>
<b>DISTRIBUTION AUTOMOBILE</b>								<b>900,254</b>
ARTES	1	38 250 000	6,500	7,470	7,770	4,02%	19,54%	297,203
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,420	12,500	0,64%	0,16%	225,000
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,650	10,850	1,88%	-13,20%	325,500
UADH	1	36 953 847	0,650	0,450	0,410	-8,89%	-36,92%	15,151
STA	1	2 000 000	19,500	18,500	18,700	1,08%	-4,10%	37,400
<b>AUTRES SERVICES</b>								<b>173,900</b>
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	2,160	2,480	14,81%	55,97%	11,065
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,320	0,320	0,00%	14,29%	3,292
MIP	1	4 398 937	0,140	0,090	0,090	0,00%	-35,71%	0,396
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,390	0,380	-2,56%	-13,64%	40,356
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	13,510	13,690	1,33%	-17,18%	118,791
<b>TELECOMMUNICATIONS</b>								<b>108,589</b>
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	6,550	6,500	-0,76%	80,56%	30,139
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,710	0,700	-1,41%	-1,41%	75,600
<b>DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION</b>								<b>294,364</b>
Sotumag	1	13 200 000	5,080	6,330	6,530	3,16%	28,54%	86,196
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,500	7,170	-4,40%	-10,26%	113,122
Monoprix	2	25 345 736	5,140	3,900	3,750	-3,85%	-27,04%	95,047
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								<b>25 667,544</b>



**12**  
millions

10.000 enquêteurs couvriront les 24 gouvernorats pour aller à la rencontre des 3.275.000 foyers tunisiens sur une population estimée à 12 millions



**-12%**

La production nationale de pétrole brut a marqué une baisse de 12%, à fin juillet 2024 par rapport à fin juillet 2023, pour se situer à 806 mille tonne (kt), selon le rapport sur la conjoncture énergétique publié par l'observatoire national de l'Energie et des mines.



**14%**

La production totale d'électricité a enregistré, à fin juillet 2024, une baisse de 1%. Les achats d'électricité de l'Algérie et de la Libye ont couvert 14% des besoins du marché local à fin juillet 2024.



**35%**

35% à 40% des décès sont dus à des maladies cardiaques, selon le docteur Amine Jemal, président du service de chirurgie cardiaque et vasculaire à l'hôpital Abderrahmane Mami. Il a ajouté que la Tunisie n'est pas loin de ces chiffres en raison de plusieurs facteurs, dont les facteurs génétiques et le mode de vie (tabagisme, diabète, etc.), ainsi que le stress.



**43%**

Le taux d'indépendance énergétique, qui représente le ratio des ressources d'énergie primaire par la consommation primaire, s'est situé à 43% à fin juillet 2024 contre 49% à fin juillet 2023. Sans comptabilisation de la redevance, le taux d'indépendance énergétique se limiterait à 32% à fin juillet 2024 contre 38% durant la même période de 2023.



**6,6**  
milliards de  
dinars

Les recettes touristiques cumulées ont augmenté de 6,3%, à 6,6 milliards de dinars, à la date du 20 novembre 2024, d'après les indicateurs monétaires et financiers, publiés, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).



**2,35**  
millions

En augmentation de 2% par rapport au nombre d'élèves de l'année scolaire précédente, selon des données fournies par le Ministère de l'Education.

- Nombre d'élèves : 2,354 millions
  - Primaire : 1,092 million
  - Collèges et lycées : 1,262 million
- Nombre de classes : 90.635
  - Classes au niveau primaire : 37.892
  - Classes collèges et lycées : 52.743
- Nombre d'enseignants : 154.779
- Nombre d'établissements éducatifs : 6.163



France **21,7%**

Les principaux clients de la Tunisie à fin octobre 2024 sont la France (21,7% des exportations), l'Italie (18,7%) et l'Allemagne (13,3%) tandis que les principaux fournisseurs sont l'Italie (12,2% des importations), la Chine (11%) et la France (10,2%)



## AMEN BANK réinvente le paiement avec sa Carte Tashil Plus

Veillant à accompagner ses clients en leur offrant des solutions de paiement innovantes et sur mesure, AMEN BANK lance sa nouvelle **Carte Tashil Plus**.

En effet, il s'agit d'une carte nationale de paiement exclusivement dédiée pour les achats auprès des commerçants via TPE (Terminaux de Paiement Electronique) ou pour des paiements en ligne (E-commerce).

La **Carte Tashil Plus** est conçue pour permettre aux clients d'AMEN BANK de gérer au mieux leurs dépenses d'une manière souple et sécurisée selon le

principe « Buy Now, Pay Later » et de les faire profiter d'un paiement échelonné de leurs achats et d'une gestion budgétaire sereine et adaptée à leurs besoins.

Par ailleurs, la carte Tashil Plus est dotée d'une enveloppe de crédit personnalisée, renouvelable, d'un montant allant de 500 Dinars à 20 000 Dinars.

Grâce à cette carte, les clients peuvent ainsi répartir, en toute simplicité, le remboursement de leurs achats **en plusieurs mensualités étalées jusqu'à 12 mois**, via le service d'Internet Banking @mennet, réduisant ainsi la pression sur leur budget

et offrant une plus grande liberté de gestion de leurs finances.

Avec le lancement de la carte Tashil Plus, AMEN BANK s'engage à fournir des solutions sur mesure, qui s'adaptent aux exigences d'une clientèle soucieuse de maîtriser son budget et de bénéficier d'une solution de paiement personnalisée.

Pour en savoir plus sur la carte Tashil Plus et découvrir en quoi pourrait-elle répondre aux besoins de paiement de sa clientèle, rendez-vous sur le site web ou à l'une des agences d'AMEN BANK.

## Marathon COMAR 2024

# Prêt à battre tous les records ?



Marouane Ben Saïd a ajouté que, jusqu'au 15 novembre 2024, 522 participants étrangers s'étaient inscrits, un nombre qui pourrait dépasser les 1.000 coureurs. Parmi les nationalités les plus représentées figurent l'Algérie, la France et l'Italie. Il a souligné que le marathon "COMAR" est le seul événement sportif tunisien inscrit depuis cinq ans au calendrier de la Fédération internationale d'athlétisme.

**La conférence de presse de la 37<sup>e</sup> édition du marathon "COMAR" s'est tenue le vendredi 15 novembre 2024 dans un hôtel de la capitale, pour présenter les derniers préparatifs de cet événement sportif prévu en Tunisie le dimanche 1<sup>er</sup> décembre prochain.**

Le directeur général de "COMAR", Lotfi Ben Haj Kacem, a affirmé que tout est prêt pour garantir le succès de cette importante manifestation sportive, prévoyant une participation encore plus importante que lors de l'édition précédente, qui avait réuni plus de 6.000 coureurs.

De son côté, Marouane Ben Saïd, membre du comité d'organisation du marathon "COMAR Tunis-Carthage", a annoncé que cette 37<sup>e</sup> édition comprendra quatre courses : deux de 42 km et 21 km pour les professionnels, une de 5 km ouverte à tous, ainsi qu'une course dédiée aux enfants.

Il a également indiqué que cette édition pourrait battre un record de participation. À la date du 14 novembre, 2.339 participants s'étaient inscrits en ligne, soit une augmentation de 40% par rapport à la même période de l'année précédente, alors que les centres d'inscription physiques n'ont pas encore été ouverts. Le comité prévoit un total de 7.000 participants pour cette édition.

Pour cette édition, le comité d'organisation s'est fixé un nouvel objectif environnemental : planter plus de 50.000 arbres pour contribuer à la reforestation des forêts tunisiennes.

Un aspect festif est également prévu, avec l'installation d'un chapiteau devant le siège social de COMAR Assurances, en plein centre de la capitale, dans le cadre des festivités de la ville de Tunis. Cet espace accueillera les participants les 29 et 30 novembre ainsi que le 1<sup>er</sup> décembre, jour du marathon. Un autre chapiteau sera installé au lac de Tunis, où une retransmission en direct du marathon sera diffusée sur écran géant.



## *Tounes Lik*

# Ooredoo honore les jeunes créateurs de contenu touristique tunisien

Ooredoo Tunisie a eu l'honneur de participer à la cérémonie de clôture de la première édition du programme « Tounes Lik », organisée sous l'égide du Ministère du Tourisme et de l'Office National du Tourisme. Cet événement a été l'occasion pour récompenser les réalisations remarquables de jeunes talents qui ont réalisé et produit des vidéos promotionnelles mettant en valeur la richesse et la diversité du tourisme tunisien.

Ooredoo a réaffirmé son engagement envers le soutien des talents locaux et la promotion du secteur touristique en récompensant les lauréats de chaque catégorie : tourisme alternatif, tourisme saharien et tourisme culturel. Ces jeunes talents ont fait preuve d'une

créativité exceptionnelle et d'une passion débordante, apportant une vision innovante à la promotion des atouts uniques du tourisme tunisien.

Le programme a mis en lumière divers thèmes touristiques, et les participants ont su créer des contenus visuels captivants mettant en exergue la beauté naturelle de la Tunisie, le patrimoine culturel et les expériences touristiques novatrices du pays. En soutenant cette initiative, Ooredoo Tunisie confirme sa volonté de contribuer au développement de l'économie nationale et d'encourager les jeunes talents à poursuivre leurs ambitions créatives.

« Nous sommes fiers de récompenser le travail

exceptionnel de ces jeunes innovateurs qui ont su mettre en avant la beauté exceptionnelle et l'authenticité des sites touristiques en Tunisie », a déclaré Mansoor Rashid Al-Khater, CEO de Ooredoo Tunisie. « Leurs contributions ont mis la lumière non seulement sur la diversité de notre offre touristique, mais elles inspirent également davantage de créativité et de développement dans ce secteur. »

Avec des initiatives comme « Tounes Lik », Ooredoo continue de consolider son rôle en tant que partenaire clé dans l'autonomisation des jeunes et la promotion de la culture, assurant ainsi que la Tunisie demeure une destination de choix pour les touristes du monde entier.



*Hyundai Tunisie*

## Agir pour un avenir brillant grâce à la santé visuelle des enfants

Dans le cadre de sa mission de responsabilité sociétale, Alpha Hyundai Motor, distributeur officiel de Hyundai en Tunisie, a organisé le samedi 16 novembre une journée de consultations ophtalmologiques pour les enfants de l'école "Dhhar Ayed" à Rafrat. Réalisée en partenariat avec le ministère de l'Éducation et l'association Un Enfant des Sourires, cette initiative vise à offrir aux élèves un accès essentiel aux soins visuels, renforçant leur bien-être et soutenant leur réussite scolaire.

Cette journée de consultations a été assurée par le Dr Abdelkader Daoued, ophtalmologue expérimenté, assisté par les opticiens M. Mohamed Bejaoui et Mme Olfa Khemakhem (OPTIMUM). À la suite des examens, Hyundai Tunisie a pris l'engagement d'offrir gratuitement des lunettes adaptées à 50 enfants ayant besoin d'une correction visuelle, un soutien

concret pour des familles qui, souvent, n'ont pas facilement accès à ces services essentiels.

La santé visuelle des enfants est un enjeu fondamental : une bonne vision est cruciale pour leur éducation, leur épanouissement personnel et leur avenir. En prenant l'initiative de faciliter l'accès à des soins ophtalmologiques, Hyundai Tunisie s'attache à améliorer les conditions d'apprentissage de ces élèves. Cet engagement s'inscrit dans une démarche plus large de soutien à la jeunesse et aux communautés locales en Tunisie.

« Chez Hyundai Tunisie, nous croyons fermement que la réussite d'une entreprise se mesure à sa capacité à répondre aux besoins de la communauté. Nous poursuivons avec fierté notre engagement envers la jeunesse tunisienne, car chaque enfant mérite un accès

à des soins de qualité pour se développer dans les meilleures conditions possibles. Offrir à ces enfants l'opportunité de voir plus clairement, c'est leur permettre de bâtir un avenir prometteur », déclare M. Mehdi Mahjoub, Directeur exécutif de Hyundai Tunisie.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des nombreuses actions RSE menées par Hyundai Tunisie, qui s'engage activement pour le bien-être et le développement des communautés locales. En multipliant les projets durables et concrets, l'entreprise se veut être responsable envers la société, l'environnement et le personnel, en portant une attention particulière aux besoins essentiels tels que l'éducation, la santé, et l'inclusion sociale. Par son implication, Hyundai Tunisie aspire à créer un impact positif et durable, bâtissant un avenir plus solidaire et équitable pour les générations à venir.





التجاري بنك  
Attijari bank

Croire en vous

إننت أقوى

**La force d'une entreprise en pleine croissance réside dans ses partenaires de confiance**

Attijari bank est votre soutien inconditionnel à chaque étape de votre voyage entrepreneurial.

À Attijari bank, nous comprenons les défis auxquels toutes les petites et moyennes entreprises sont confrontées. C'est pourquoi nous nous engageons à être là pour vous avec des solutions adaptées et un accompagnement personnalisé. Nous vous offrons des formations gratuites, un réseau solide pour le networking, et surtout, une épaule sur laquelle vous pouvez compter.

[www.attijaribank.com.tn](http://www.attijaribank.com.tn)



## Les JTC 2024

# une célébration du théâtre arabe et africain

**La 25ème édition des Journées théâtrales de Carthage (JTC) a été ouverte, samedi soir, au cours d'une cérémonie officielle organisée, au Théâtre municipal de Tunis, précédée par une prestation au piano, devant le théâtre, sur l'avenue Bourguiba au cœur de la capitale.**

À l'issue de la cérémonie officielle, la Cité de la culture a abrité le spectacle d'ouverture, «Star Returning» de Lemi Ponifasio, présenté à la grande salle du Théâtre de l'opéra de Tunis.

La soirée inaugurale a été marquée par la présence de la ministre des Affaires culturelles Amina Srafi et d'un certain nombre de diplomates et d'invités dont des artistes arabes, africains et d'ailleurs.

Organisé sous l'égide du ministère des Affaires culturelles, le festival des JTC est un rendez-vous annuel d'envergure arabe et africaine, ouvert sur le théâtre dans le reste du monde.

L'actrice Saoussen Maalej était la maîtresse de la cérémonie

d'ouverture démarrée par l'interprétation de l'hymne national tunisien.

Le metteur en scène Ghazi Zoghbani est le concepteur de la scénographie du spectacle inaugural, riche en couleurs et porteuse d'un message d'espoir et de paix dans le monde.

Le directeur des JTC, l'homme de théâtre Mohamed Mounir Argui, a déclaré ouverte cette édition 2024 tout en soulignant la ferme position du festival en faveur des causes justes. Il a notamment

évoqué une édition spéciale pour ce rendez-vous théâtral arabe et africain ouvert sur le théâtre dans le monde entier.

Il a également exprimé sa solidarité avec les délégations étrangères qui n'ont pas pu participer au festival en raison de difficultés en lien avec le visa tout en rappelant la vocation des JTC qui offrent une occasion unique pour célébrer l'art et la culture.

Les questions humanitaires sont au cœur de cette édition ayant pour slogan "Le théâtre de toutes les résistances... l'art de la vie". La guerre dans les Territoires palestiniens occupés et notamment dans la Bande gaza ainsi qu'au Liban sud sont au cœur de la programmation. Dans ce contexte, la soirée a été marquée par une prestation de l'artiste guitariste et compositeur palestinien Shadi Zaqtan.

Une chorégraphie a été interprétée par des enfants appartenant au cirque Papparouni en hommage aux « enfants du monde » notamment ceux vivant dans des conditions de guerre.

Certaines figures du théâtre et de la télévision en Tunisie étaient à l'honneur dont Amel Baccouche, Wajiha Jendoubi, Mokdad Salhi, Yahya Al Faydi, Fatma Bahri, et Mounir Ben Youssef.

Un hommage posthume a été également rendu à Abdelmajid

Jemâa, Mourad Karrout, Saadi Zidani, Abdelhak Khamir, Abdel Aziz BelGaied Hassine, Mahjoub Ben Saad et Mohamed Mourali ainsi que l'artiste engagé Yasser Al-Jaradi, récemment décédé, pour lequel a chanté l'artiste Raoudha Abdallah.

La soirée s'est poursuivie avec le spectacle d'ouverture, « Star Returning » du metteur en scène Lemi Ponifasio. Cette œuvre profonde et visionnaire de l'artiste de théâtre polynésien Lemi Ponifasio, a été créée en collaboration avec le peuple Yi de la région de Daliangshan en Chine.

De longues files d'attentes étaient visibles depuis le hall central de la Cité de la culture jusqu'à l'entrée principale du Théâtre de l'Opéra de Tunis. Prévu à 20h, le spectacle a finalement commencé vers 21h devant un public assez nombreux. Après son avant-première chinoise le 8 novembre courant, dans la ville de Xichang (Province de Sichuan), ce spectacle a fait sa première mondiale aux JTC.

Organisé du 23 au 30 novembre 2024, à Tunis, le festival des JTC présente une sélection de 125 spectacles issus de 32 pays arabes, africains et d'ailleurs. 12 spectacles sont dans la compétition officielle, exclusivement destinée aux structures théâtrales

professionnelles, arabes et africaines.

Le théâtre tunisien est dans la course aux Tanits à travers « Danse Céleste » de Taher Aissa Ben Arbi et « Toxic paradise » de Sadok Trabelsi.

Le jury de la compétition officielle, présidé par l'auteur, poète et critique tunisien Mohamed El Ouni, réunit le griot, dramaturge et comédien burkinabé Hassan Kassi Kouyaté, le dramaturge et académicien irakien Khazaal Al Mejidi, la comédienne et autrice palestinienne Raeda Taha, la comédienne syrienne Hala Omrane et un universitaire tunisien, Yacine Ouni, en tant que rapporteur.

Le festival présente des spectacles hors compétition avec notamment des expressions théâtrales de la diaspora et des spectacles issus de divers pays dans la section Théâtre du monde. La Tunisie présente divers spectacles pour adultes et pour enfants et autres dédiés au théâtre d'intégration sociale et au théâtre de la liberté.

Le théâtre syrien, la cause palestinienne et la guerre contre la Bande de Gaza et le Liban sont au cœur de la programmation des JTC 2024 pour une semaine riche en spectacles et autres rendez-vous autour du théâtre arabe et africain.

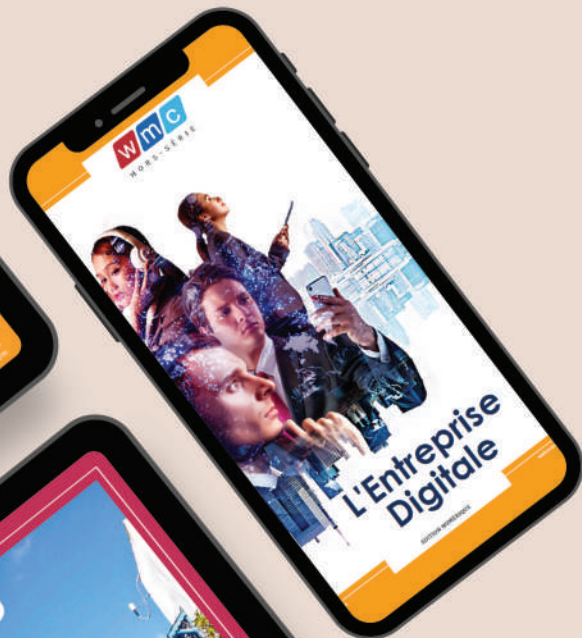


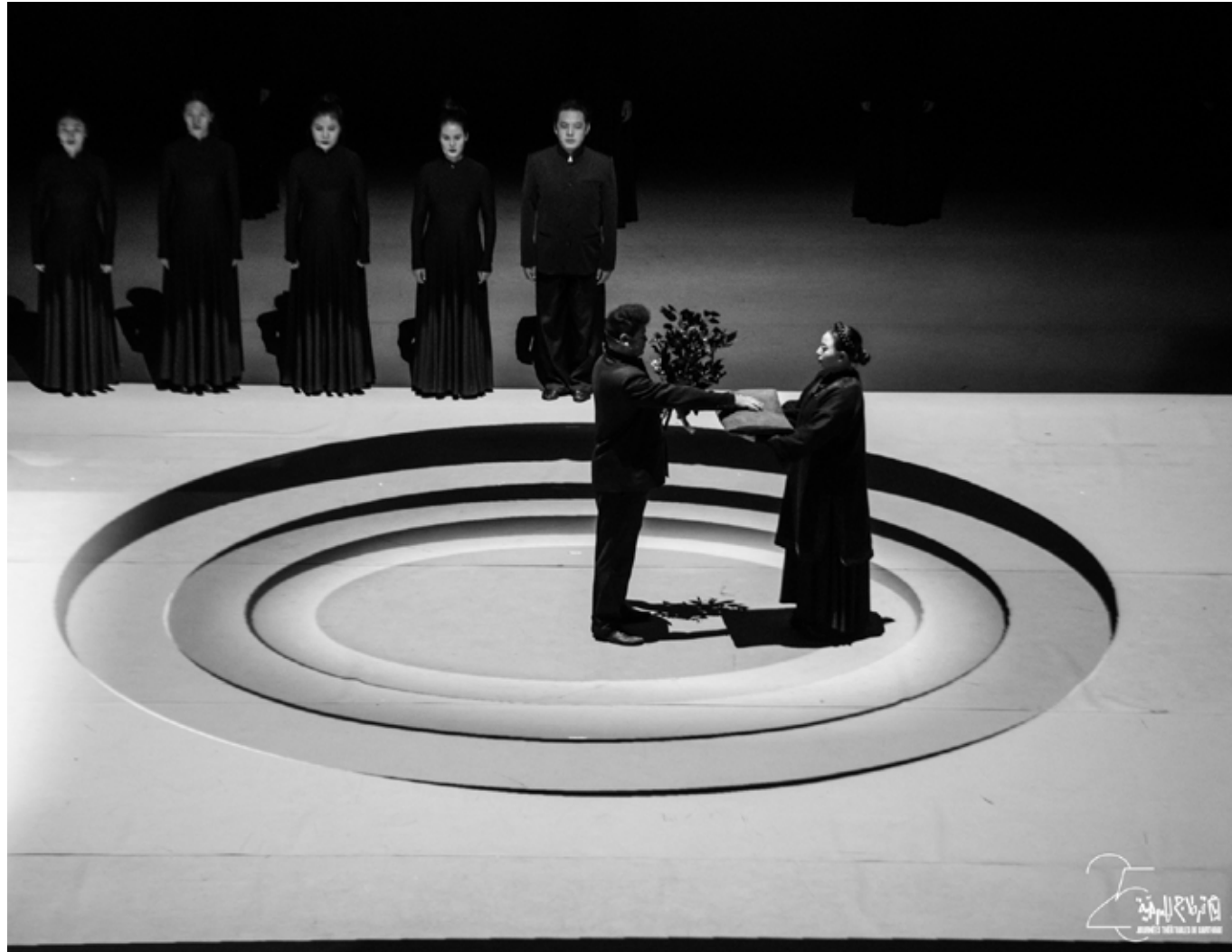
HORS-SÉRIE

# Magazine numérique

# +20K

Exemplaires (Par édition)





« *Star-Returning* » de Lemi Ponifasio en première mondiale à Tunis

## Un appel à redécouvrir les racines de l'humanité

« *Star-Returning* », la dernière création du metteur en scène et chorégraphe samoan, Lemi Ponifasio, inaugurera, le 23 novembre, au Théâtre de l'Opéra, à la Cité de la culture Chedly Klibi, les Journées théâtrales de Carthage, en première mondiale. Célèbre pour ses productions avant-gardistes et ses profondes méditations sur l'humanité, la culture et l'environnement, le metteur en scène et chorégraphe

samoan, Lemi Ponifasio, présentera son œuvre inédite lors de la cérémonie d'ouverture de la 25e édition des Journées Théâtrales de Carthage (JTC). L'avant-première a eu lieu le 8 novembre en Chine.

« *Star-Returning* » est une œuvre artistique qui promet de captiver et d'inciter le spectateur à l'introspection et à la réflexion sur l'identité, la communauté et l'essence de l'existence.

Dans une interview exclusive accordée à l'Agence TAP, Lemi Ponifasio s'est confié sur son parcours artistique et la philosophie qui façonne son œuvre.

### **L'art comme un voyage de connexion**

Chaque tentative de création scénique repose sur une idée centrale, a expliqué l'artiste. « C'est celle de rechercher les



liens qui unissent toutes les dimensions de la vie : Homme à Homme, Homme à la nature, Homme au cosmos. »

De l'œuvre « Birds with Skymirrors », une exploration poignante du changement climatique, à « The Crimson House », une critique troublante du pouvoir, le répertoire de Lemi Ponifasio tisse des thèmes récurrents d'interconnexion.

« Dans toutes ces œuvres, je ressens une continuité, un même élan : cela constitue le travail de toute une vie. »

### **Un retour aux sources avec « Star-Returning »**

Interrogé sur la continuité de ces thèmes dans « Star-Returning », Lemi Ponifasio décrit la pièce comme une invitation à revisiter les valeurs fondamentales qui nous ancrent. « C'est un appel à un retour aux sources », précise-t-il. « Le rôle de l'artiste est de ramener les gens à leur maison intérieure, là où ils se ressource, là où ils retrouvent leur place dans le monde. »

La pièce mêle mémoire, identité et tradition, tout en examinant leur résonance dans la modernité. « Revenir en arrière ne signifie pas retourner à d'anciennes habitudes », explique-t-il. « C'est marcher sur une route en constante évolution. J'espère

que nous pourrons voir cette route telle qu'elle est : à la fois un témoignage de notre passé et une promesse de notre avenir. » L'essence de « Star-Returning » se révèle à travers les voix et les chants d'artistes chinois, une démarche qui reflète l'engagement de Lemi Ponifasio à bâtir des ponts entre les cultures. « Votre corps est un vaisseau vivant qui porte le monde de vos ancêtres. Chaque pensée, chaque action s'inscrit dans une continuité – ils sont là, vous guidant, vous encourageant et vous critiquant. »

### **Pourquoi la Tunisie ?**

Pour l'artiste, la Tunisie constitue un point de départ symbolique pour Star-Returning. « Pour moi, c'est une continuité : rencontrer les peuples du monde, combler les différences, échanger des idées ».

Mon art, dit-il, vise à inciter les spectateurs à voir le monde à travers leur propre prisme, libéré des influences extérieures. « Une grande partie de nos cultures a été détournée par la colonisation, l'éducation, la religion. La question centrale dans mon travail reste : qu'est-ce que cela signifie d'exister ? »

Pour lui, cette démarche s'accorde parfaitement avec la riche histoire culturelle de la Tunisie, carrefour de tradition

## **Fuite des cerveaux**

Lors de la récente conférence de l'Union générale du pétrole et des produits chimiques, Samir Hamdi, expert en ressources humaines, a tiré la sonnette d'alarme sur l'exode des compétences en Tunisie. Selon lui, notre pays se classe au deuxième rang en Afrique et dans le monde arabe en termes d'émigration de cerveaux. Chaque année, ce sont près de 8.500 ingénieurs qui quittent le territoire, malgré une offre importante de diplômés.

Ce phénomène ne se limite pas au secteur de l'ingénierie. Le secteur médical et paramédical est également fortement touché, représentant 41% des émigrés qualifiés. L'enseignement supérieur et la recherche scientifique ne sont pas épargnés, avec un constat alarmant : les universités arabes progressent dans les classements mondiaux en partie grâce aux compétences tunisiennes.

Face à cette situation préoccupante, Samir Hamdi plaide pour une stratégie nationale ambitieuse.



et de modernité, offrant ainsi une scène idéale pour explorer les thèmes de l'identité et de l'appartenance.

### **Adapter pour des publics divers**

Après l'avant-première de « Star-Returning » en Chine, Ponifasio déclare résister à la tentation d'adapter son travail à des publics spécifiques. « Chaque public apporte sa propre cosmovision », estime-t-il. Pour le public tunisien, il mise sur les thèmes universels de la famille, de la communauté et de la quête de sens pour garantir une résonance profonde.

### **Une offrande universelle**

Ponifasio considère que l'adaptation de ses œuvres aux cultures de chaque public n'est pas une bonne idée. « Je ne connais ni la culture de la Tunisie ni celle de la Chine », souligne-t-il. « Mon rôle, c'est de rechercher les choses les plus belles et de les offrir au public, sans compromis. »

Cette philosophie reflète sa conviction en l'universalité de l'expérience humaine. Interrogé sur les parallèles entre le festival des Torches des Yi en Chine et les célébrations tunisiennes pendant le mois de Ramadan ou les mariages traditionnels, il affirme : « La culture est une chose complexe. Ce que les gens

partagent dans leur existence est plus important que leurs différences culturelles. »

### **Une invitation poétique**

En préparant « Star-Returning » pour la scène, Ponifasio insiste : « Je ne suis pas un conteur d'histoires. Mon travail vise à créer un moment de poésie, un moment d'éternité. »

Cette approche illustre sa volonté de défier la domination des récits eurocentriques dans l'art. Il critique notamment les interprétations réductrices des pratiques indigènes par des termes occidentaux, comme « danse ». « Dans ma culture, il n'y a pas de mot pour 'danse'. Remplacer notre culture par ce mot, c'est détruire sa valeur, son sens et sa raison d'être. »

### **En quête d'avenir**

Pour Ponifasio, Star-Returning en Tunisie est bien plus qu'une performance : c'est un geste de connexion. « Être ici, découvrir la culture, rencontrer les gens – c'est ma manière de les saluer. »

Alors que les Journées théâtrales de Carthage approchent, Ponifasio nous rappelle avec force : l'art n'est pas un outil pour imposer, mais un pont pour relier. Pas une histoire à dicter, mais un espace pour réfléchir.

## **Stress hydrique**

**Face aux difficultés rencontrées ces dernières années pour satisfaire les besoins en eau potable et en eau d'irrigation, le gouvernement va investir gros dans la construction des barrages.**

Intervenant lors du marathon budgétaire 2025, le ministre de l'Agriculture Ezzeddine Ben Cheikh a annoncé que la Tunisie va disposer, d'ici 2030, d'une dizaine de barrages dont cinq seront mis en eau en 2025.

S'agissant des ouvrages qui seront fin prêts, l'année prochaine, le ministre a cité les barrages de Mellegue supérieur (gouvernorat du kef), Saïda (barrage réservoir localisé dans la région de la Manouba), le barrage Kalâa Kbira (gouvernorat de Sousse), le barrage Douimiss (région de Bizerte) et barrage Khaled (région de Béjà).

Quant aux nouveaux barrages planifiés, d'ici 2030, en principe, il s'agit des barrages de Tessa (région du kef et Silian), Raghai (gouvernorat de jendouba), Maleh Supérieur (Sud ouest de Bizerte), Ghezala (Région de jendouba) Siliana 1 et Boulâaba (Gouvernorat de kasserine).

Le programme du ministère prévoit aussi d'augmenter la capacité des différents barrages (Nebhana, Siliana, Barbara).

## La galerie Alexandre Roubtzoff célèbre une décennie d'art et de passion avec l'exposition «Les Pionniers»

Alexandre Roubtzoff Gallery

**LES PIONNIERS**

MARSA ENCHÈRES

10e Anniversaire de la Galerie Alexandre Roubtzoff

7e Anniversaire de Marsa Enchères



**EXPOSITION**  
30 Nov - 31 Déc  
de lundi à samedi de 10h à 19h  
Pour plus d'info  
Myriam 54 019 575  
12 Rue Imam Abou Hanifa - Marsa Plage

A l'occasion de la célébration en ce mois de novembre 2024 de son 10ème anniversaire, la Galerie Alexandre Roubtzoff organise une exposition intitulée "Les Pionniers", du 30 novembre au 31 Décembre 2024.

Inaugurée le 26 novembre 2014, une date qui coïncidait avec le 65ème anniversaire du décès d'Alexandre Roubtzoff, l'un des plus grands peintres ayant marqué l'histoire artistique de la Tunisie, la galerie rend hommage, en célébrant une décennie d'art et de passion, à Alexandre Roubtzoff (1884-1949) et à dix figures majeures de l'art tunisien dont des membres emblématiques de l'Ecole de Tunis :

- Aly Ben Salem (1910-2001),
- Ammar Farhat (1911-1987),
- Nouredine Khayachi (1918-1987),
- Jellal Ben Abdallah (1921-2017),
- Hedi Turki (1922-2019)
- Zoubeir Turki (1924-2009)
- Ali Bellagha (1924-2006)
- Abdelaziz Gorgi (1928-2008)
- Brahim Dhahak (1931-2011)
- Mahmoud Sehili (1931-2015).







**Hachmi Alaya,**  
Économiste et  
universitaire

“ La croissance anémique ne pourra pas assurer une sortie de crise d'autant plus que ses moteurs, à savoir la consommation, l'investissement et l'exportation sont en panne.



**Karim Beguir,**  
co-fondateur  
d'Instadeep

“ L'intelligence artificielle est la plus grande révolution de tous les temps, elle avance à une vitesse hallucinante, et la Tunisie peut en tirer un profit extraordinaire à condition de mettre en place un écosystème encourageant.



**Peter Prügel,**  
l'ambassadeur  
d'Allemagne en Tunisie

important dans ce domaine à moyen et à long terme.

“ Pour la Tunisie, un pays à fort potentiel solaire et éolien, le développement de l'hydrogène vert offre une perspective prometteuse en matière de stockage et de revente. Elle peut même devenir un exportateur



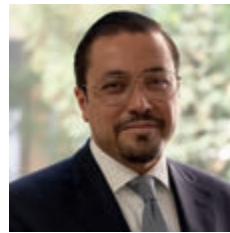
**Nelson Mandela,**  
Ancien président de la  
république d'Afrique  
du Sud

“ L'éducation est une arme puissante pour faire évoluer les mentalités et transcender les différences.



**Houcine Dimassi,**  
économiste et ancien  
ministre des Finances

“ Depuis presque deux décennies, notre pays navigue à vue en matière industrielle. Il n'a guère réussi à se positionner face à la féroce concurrence mondiale.



**Hazem Ben-Gacem,**  
co-CEO d'investcorp

dans l'intelligence artificielle.

“ Ceux qui ne sont pas rentrés sont les meilleurs ambassadeurs de la Tunisie à l'étranger. Ils occupent des postes très importants. Il y en a un qui est vraiment un exemple. Il est dans Goldman Sachs à New York et c'est l'un des meilleurs experts



**Raoudha Gavrej,**  
universitaire et expert  
en eau

dans un pays plus pauvre que la Tunisie, les îles Comores.

“ Gavrej recommande, comme c'est le cas pour la téléphonie mobile, d'opter pour les compteurs d'eau à carte. L'objectif est de dissuader toute forme de gaspillage. Selon l'experte, cette technique de comptabilisation de l'eau est appliquée avec succès



## Toi prêter, moi fâché. Moi te contrôler, pour me prêter, toi fâché...Allons-nous tous couler ?

J'ai passé le week-end avec la crise. J'ai pris de la récession au petit déjeuner, de la déflation au déjeuner. Au dîner j'ai savouré le FMI et couché avec les fonds souverains. Quelqu'un peut-il

enfin m'expliquer de quoi il s'agit ? Je suis tellement peu douée en économie, trop de choses m'échappent, que je suis obligée de prendre les choses à leur base et ne pas me risquer à

paraître ridicule en posant des questions idiotes. Le comble pour une chroniqueuse, et cela m'arme contre vos réactions en mitraille.

Alors, pouvez-vous me contredire, si je vous dis que lorsque l'on fait appel à des prêts pour renflouer les caisses et les économies, l'argent doit bien venir de quelque part. Il est prêté par qui cet argent ?

Si ma mémoire est bonne, lorsqu'on emprunte, on est en quelque sorte l'obligé du prêteur. Si l'argent est une fois encore virtuel, allons-nous soigner le mal par le mal ? J'aimerais enfin pouvoir comprendre à qui va être confié le sort de l'humanité ?

Au cours de mes ballades cauchemardesques dans les entrailles de la finance mondiale et de son économie, les fonds souverains reviennent en boucle. Ces fonds seraient les solutions éventuelles à tous les douloureux maux du moment. Déjà, en temps normal, on ne prêtait qu'aux riches. Je vous laisse imaginer que si on en vient à ne plus prêter qu'aux méga riches, nous sommes loin de sortir de l'auberge, excusez moi, de la crise !

Pour comprendre les fonds souverains, il faut faire un flash back avant la crise financière pour se hasarder à imaginer ce qu'ils vont devenir après elle, et nous avec ! Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, on considérait les fonds souverains comme des instruments dangereux pour les économies.

Il fallait les prendre en doses homéopathiques et inventer mille et un stratagèmes pour les empêcher de contrôler les secteurs stratégiques, de certaines entreprises des pays développés en difficultés, à travers des participations au capital d'entreprises occidentales voire de leur prise de contrôle.

A titre indicatif, les fonds de Dubaï et du Qatar rachètent en partie la Bourse de Londres. Un investissement de fonds chinois et de Singapour intervient dans le capital de la banque Barclays. Les exemples sont multiples. Ils provoquent un véritable tollé dans le monde des affaires et des stratégies des Etats.

Contre l'immensité de l'argent des énergies (gaz et pétrole), ou des taux de change avantageux, une batterie de mesures appelant à plus d'informations et réclamant de la transparence sur leurs objectifs conduisaient la prise de mesures protectionnistes, ce qui n'empêchait aucunement de leur faire soit du pied, soit de grosses opérations de charme de temps à autre.

Devant l'insistance générale et répondant à ces multiples besoins d'éclaircissements, les fonds souverains affirmaient vouloir passer du rôle de prêteurs, à celui de propriétaires.

Alors que la lutte pour que la richesse et le contrôle du monde menacent de passer à l'as, excusez moi, aux pays puissants des fonds souverains, la crise financière vient exacerber la situation mettant en avant des enjeux encore plus colossaux et vitaux que jamais.

Sauf que de l'avis des spécialistes, ces fonds n'ont pas été créés pour faire face à une crise, mais au contraire pour gérer des excédents de liquidités dont les Etats ne savaient que faire. Aujourd'hui, la crise financière met tout le monde dans le même embarras. Tout porte à croire que ces fonds ont d'autres préoccupations actuellement dans leurs propres pays que de se précipiter pour l'achat de valeurs occidentales à prix cassés.

Pour ne citer que le cas du Koweït en ce moment, ou l'Etat via le KIA «Kuwait Investment Authority» (organisme gérant les fonds souverains du pays) va injecter 12 milliards de \$ sur la Bourse locale. Alors qu'on les refusait, il n'y a pas si longtemps, le fait qu'ils ne se précipitent pas sur les marchés financiers occidentaux pose problème. L'alternative de fonds souverain de l'UE, fait cruellement défaut. Et pour cause: pas de revenus du pétrole!

Aujourd'hui, ils seraient une



quarantaine de fonds souverains listés, alors que d'autres estiment qu'ils ne sont à peine qu'une trentaine et qu'il est assez difficile de connaître leur nombre exact dans le monde, du fait que certains fonds, au moyen de la définition utilisée, sont considérés par certains comme un fonds souverain et par d'autres, comme une simple entreprise possédée par l'Etat ou bien un fonds de pension public.

Selon une étude de Morgan Stanley, datée du 6 novembre 2008, l'encours géré des fonds souverains s'élèverait à 2.300 milliards de dollars environ, contre 3.000 milliards en début d'année. Soit une perte de 700 milliards de dollars durant la crise financière.

La banque américaine estime que les actifs des fonds d'Etats devraient s'élever à près de 9.700 milliards de dollars en 2015, révisant ainsi à la baisse sa dernière estimation de 11.900 milliards de dollars.

Cette baisse d'encours est en partie due à la récente baisse du pétrole qui passe en dessous des 50 dollars, de la diminution qui se confirme des exportations des pays émergents entraînant une réduction des réserves de change de ces pays.

La situation actuelle veut que les fonds souverains réduisent leurs investissements dans les sociétés étrangères et se concentrent sur les investissements nationaux et régionaux, en privilégiant les compagnies locales. «Charité bien ordonnée commence par soi-même», les fonds souverains commencent à balayer devant leurs portes, chez leurs voisins et dans leurs régions.

Dubaï regarde très goulûment les fonds d'Abu Dhabi. La Russie semble en mauvaise position. La Bourse y a été fermée à plusieurs reprises. Les Chinois demandent le remboursement de certaines créances au Reserve Primary Fund, un fonds du marché monétaire américain, demandant le remboursement de ses créances avant la fermeture de ce fonds.

Je ne saurais dire si au terme de mon weekend studieux, je suis plus tranquillisée ou au contraire absolument affolée. Je retiens une chose, l'argent est la nouvelle «arme chirurgicale» des temps modernes. Qui le détient, qui le détiendra et pour combien de temps?

*Amel Djait*

*(Décembre 2008)*

## Biogaz

Un groupe de travail sera bientôt créé pour élaborer un cadre tarifaire favorable au développement des activités de production de biométhane et d'électricité issus de la valorisation du biogaz dans les réseaux nationaux d'électricité et de gaz, a fait savoir, vendredi, le Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, chargé de la Transition énergétique, Wael Chouchane.

Présidant un atelier organisé à Tunis sur « Le développement d'un système de valorisation du biométhane et de l'électricité produite à partir du biogaz », Chouchane a souligné que ce groupe de travail se chargera de développer un système favorable à la valorisation énergétique des déchets et d'explorer les opportunités de financement nécessaires à son développement. Il aura, aussi, à définir les mesures d'accompagnement nécessaires en matière d'appui technique, de formation et de systèmes de management de la qualité.

L'atelier a permis de passer en revue certaines expériences internationales dans le domaine et de présenter le potentiel national des déchets organiques et les moyens de les valoriser, notamment dans les secteurs prioritaires ayant un impact direct sur l'environnement, en particulier les décharges contrôlées, les stations d'épuration et les grands projets de production agricole et d'industries alimentaires.

- **JORT n°142 du 26 novembre 2024**

**Arrêté du Chef du Gouvernement du 25 novembre 2024, portant approbation du manuel de procédures relatif à la réalisation des grands projets publics.**

**Le manuel de procédures relatif à la réalisation des grands projets publics**

**Article premier :** Le présent manuel de procédure fixe les modalités de conclusion des marchés publics relatifs aux grands projets publics à caractère stratégique et aux grands projets publics en difficulté qui relèvent du champ d'application du décret n° 2024-497 du 24 octobre 2024, fixant les modalités et les procédures particulières pour la réalisation des grands projets publics.

**Article 2 :** Les modalités de conclusion des marchés relatifs aux grands projets publics à caractère stratégique et aux grands projets publics en difficulté sont proposées dans le cadre du rapport de l'organisme public intéressé, présenté par le ministre sectoriel à la commission des grands projets, conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 2024-497 du 24 octobre 2024, fixant les modalités et les procédures particulières pour la réalisation des grands projets publics.

**Article 3 :** Le secrétariat permanent de la commission des grands projets est assuré par les services compétents du secrétariat général du Gouvernement.

Le secrétariat permanent est chargé de l'examen du rapport présenté par le ministre sectoriel proposé à être inscrit parmi les grands projets publics à caractère stratégique et les grands projets publics en difficulté. Le secrétariat permanent est également chargé d'examiner le rapport spécifique de la commission technique, et de vérifier sa conformité avec les procédures de conclusion des marchés des projets selon la réglementation en vigueur. Le secrétariat permanent

présente ses propositions au président de la commission pour décision.

- **JORT n°139 du 19 novembre 2024**

**Crowdfunding**

Règlement du conseil du marché financier du 11 novembre 2024, relatif aux conditions d'exercice de l'activité de crowdfunding en investissement des valeurs mobilières.

- **JORT n°136 du 7 novembre 2024**

**Décret n° 2024-551 du 7 novembre 2024, modifiant le décret n° 73- 512 du 30 octobre 1973 relatif à l'exercice de la profession de guide de tourisme et le complétant.**

Article premier - Il est ajouté au décret n° 73- 512 du 30 octobre 1973 relatif à l'exercice de la profession de guide de tourisme, l'article 6 (bis) comme suit :

« Article 6 (bis) : la carte professionnelle est accordée de manière systématique et sans passer l'examen prévu à l'article 4 du présent décret aux diplômés des établissements de formation professionnelle et d'enseignement supérieur et de recherche soumis à la tutelle pédagogique conjointe du ministère chargé du tourisme et le ministère chargé de la formation professionnelle ou le ministère chargé de l'enseignement supérieur, ayant accompli avec succès une formation de base, en présentiel ou à distance, dans la spécialité de guide touristique. »

Art. 2 - Le terme «Office national du tourisme et du thermalisme» est remplacé par le terme «Office national du tourisme tunisien » là où il figure dans le décret n° 73-512 du 30 octobre 1973 susvisé.

Art. 3- Les dispositions de l'article 6 (bis) du décret n° 73-512 du 30 octobre 1973 susvisé sont applicables aux diplômés des établissements de formation

professionnelle et d'enseignement supérieur et de recherche soumis à la tutelle pédagogique conjointe du ministère chargé du tourisme et le ministère chargé de la formation professionnelle ou le ministère chargé de l'enseignement supérieur ayant obtenu un diplôme dans la spécialité guide touristique avant la publication du présent décret au Journal officiel de la République tunisienne.

- **Note Commune n°2 /2024**

**OBJET : Commentaire des dispositions de l'article 50 de la loi n°2023-13 du 11 décembre 2023 portant loi de finances pour l'année 2024 relatives à l'allègement de la fiscalité des véhicules et motocycles électriques.**

**L'allègement de la fiscalité des véhicules et motocycles électriques**

L'article 50 de la loi de finances pour l'année 2024 a prévu :

1) La réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée de 19% à 7% du sur:

- Les véhicules automobiles équipés uniquement de moteurs électriques pour la propulsion relevant des numéros du tarif douanier Ex 87.02, Ex 87.03 et Ex 87.04,
- Les bicyclettes relevant du numéro du tarif douanier Ex 87.12,
- Les motocycles de différents types équipés uniquement de moteurs électriques pour la propulsion relevant du numéro du tarif douanier Ex 87.11.

2) La réduction au taux de 50% de la taxe de circulation pour les voitures et les motocycles électriques.

3) La réduction de 50% de la taxe d'immatriculation de véhicules au profit du budget de l'Etat et au profit du fonds national de l'emploi pour les véhicules et motocycles équipés uniquement par des moteurs électriques.

# Hyundai Creta

## Une fusion parfaite entre l'élégance et la robustesse.



\*Étude IPSOS – Qualimétrie  
Septembre à Novembre 2023  
Plus d'infos sur [escda.tn](http://escda.tn)

[www.hyundai.com.tn](http://www.hyundai.com.tn)

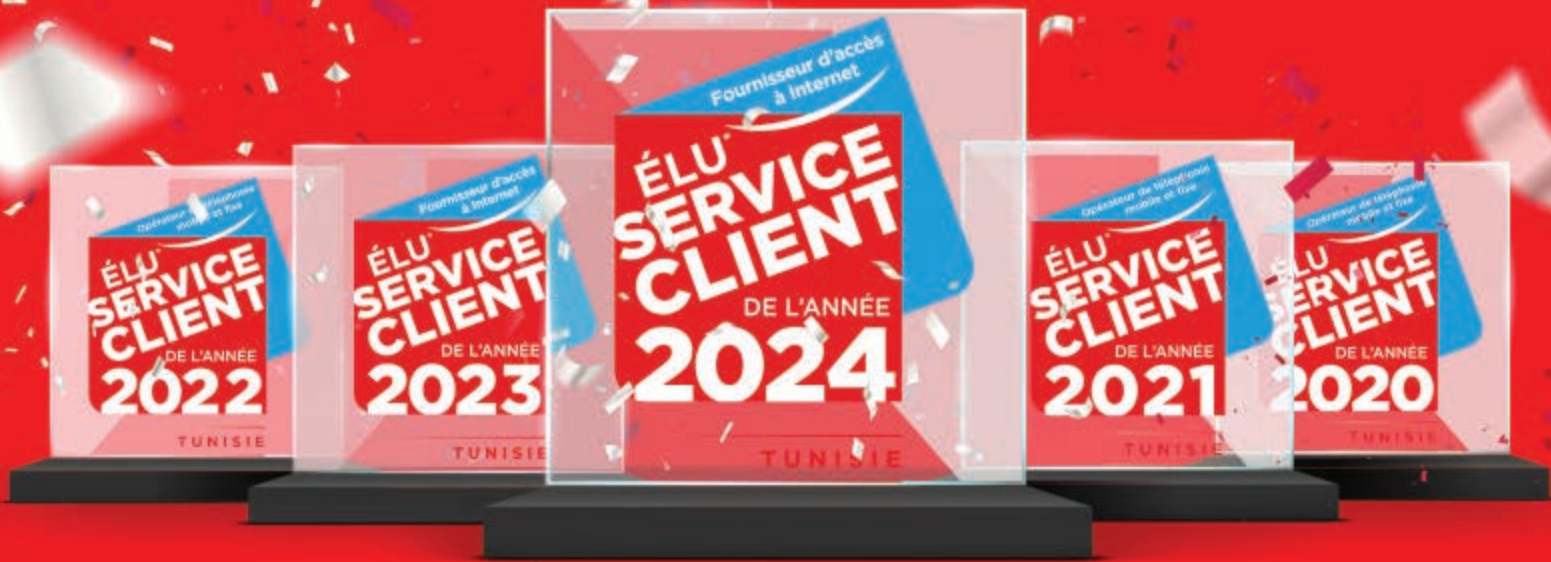
 **HYUNDAI**

# ياو موش نرمال

## SERVICE CLIENT

### PHÉNOMÉNAL

5 مرّات  
على التوالي



**ooredoo**  
طور عالمك